



## DOCUMENT D'OBJECTIFS



### Fiches habitats naturels et espèces



**ZSC Grande Brenne**

FR2400534

Juillet 2011

## **Concernant les données...**

### **Sources :**

- Indre nature
- LPO Brenne
- Réserve naturelle nationale de Chérine
- Fédération de l'Indre pour la pêche et la protection du milieu aquatique
- Parc naturel régional de la Brenne
- de nombreux bénévoles...

### **Période**

- observations du 1/01/1999 au 31/12/2010

# Dunes intérieures avec pelouse ouverte à *Corynephorus* et *Agrostis*

Code Natura 2000  
2330  
Code CORINE  
64.1\*35.23

Végétation herbacée essentiellement annuelle de type pelouse sèche que l'on rencontre sur les sols sableux pauvres en azote ou très superficiels.



## Répartition

Rare en Région Centre.  
L'habitat concerne les pelouses se développant sur la formation géologique des sables d'Argy dans le nord du site : Saint-Michel-en-Brenne, Mézières-en-Brenne, Sainte-Gemme, Saulnay.

## Espèces guides

*Corynéphore blanc*, *Petite oseille*, *Lichens*, *Astérocarpe blanchâtre*, *Herniaire glabre*, *Pied d'oiseau délicat* (peut abriter l'*Epervière de Lepelletier* et la *Flouve aristée*)

## Localités sur le site

## Surface (ha)

## Priorité

Moyenne

Observations en 1998 : 22 (environ 32 ha, incluant le *Thero-Airion* qui n'est plus considéré sur le site comme habitat d'intérêt européen).  
Ces pelouses sèches occupent des surfaces résiduelles sur le site et sont parfois en mélange avec les espèces du *Thero-Airion*.

## Etat de conservation

Cet habitat n'a pas été inventorié depuis 1998. Les surfaces recensés à cette époque ont probablement régressé par embroussaillage suite à la déprise agricole.

L'absence d'intervention entraîne une évolution vers la lande, notamment la lande à Genêt à balais (31.841).

## Préconisations

- ♦ limiter voire ne pas pratiquer d'apports de fertilisants ni d'amendements calciques,
- ♦ pâturage avec pression limitée, en particulier ovin ; éventuellement, fauche avec exportation,
- ♦ maintenir le milieu ouvert par débroussaillage, coupes... voire passage de herse si nécessaire,
- ♦ ne pas effectuer de plantation,
- ♦ limiter les extractions de sable,
- ♦ ne pas affourager sur l'habitat ou, si impossible, le limiter aux zones les moins remarquables,
- ♦ restaurer le milieu par arrachage des ligneux.

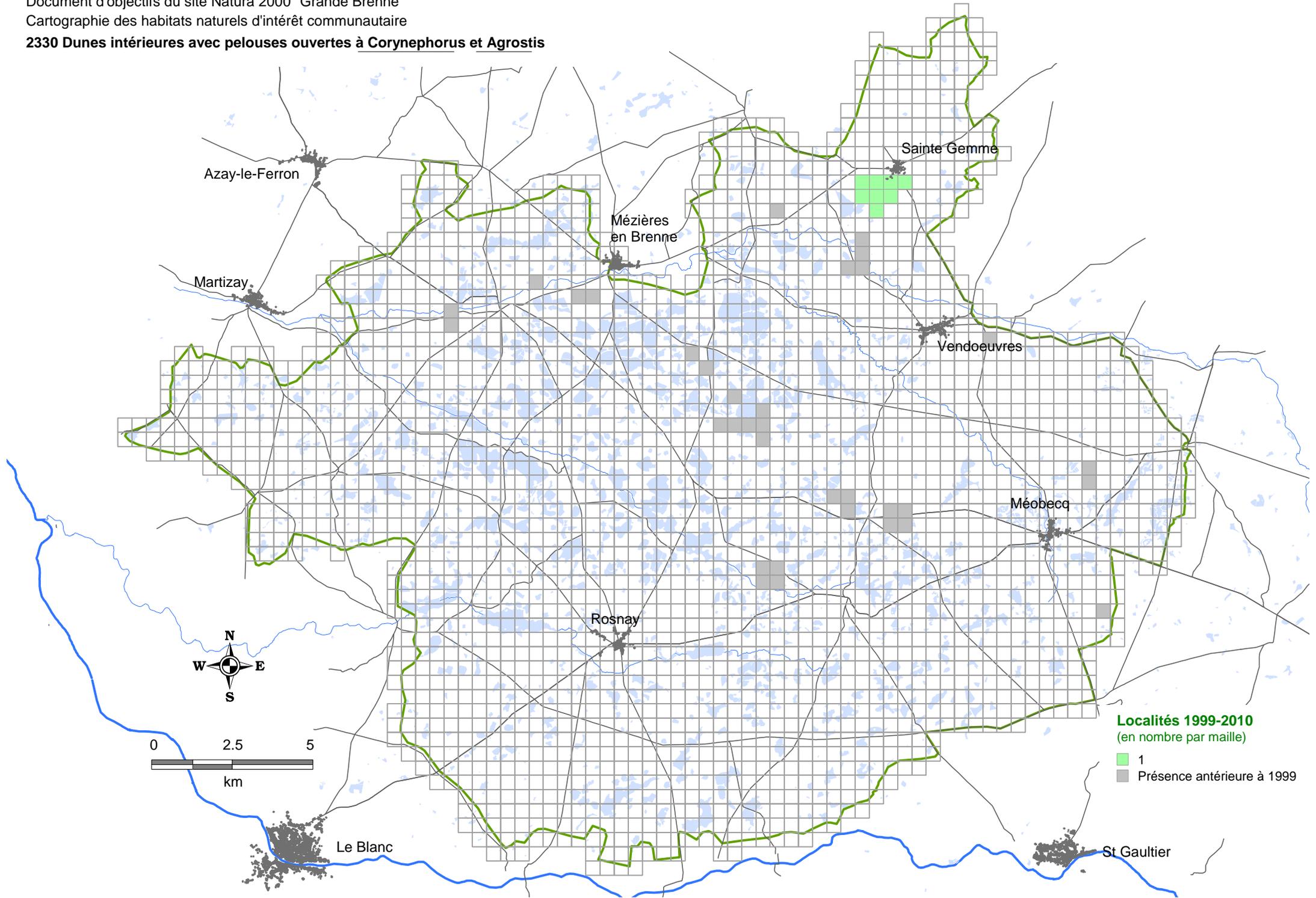
## Mesures

## Suivi

Taux d'enrichissement (colonisation par Genêt à balais ou par lande sèche)  
- conservation optimale : recouvrement ligneux compris entre 0 et 20 %  
- suivi : estimation du recouvrement

Composition floristique  
- conservation optimale : présence et bon recouvrement des espèces guides  
Pas d'envahissement par les espèces prairiales (Ray grass, Houlque, Dactyle...)

**2330 Dunes intérieures avec pelouses ouvertes à *Corynephorus* et *Agrostis***



# Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae* et/ou du *Isoeto-Nanojuncetea*

Code Natura 2000  
3110-3130

Code CORINE  
22.12\*22.31-22.32

Cet habitat désigne les gazons amphibies se développant lors d'assèchements périodiques. Il se divise en 2 grandes catégories :

❶ : les gazons à *Littorelle* et *Scirpe épingle* : c'est une végétation herbacée vivace aquatique à amphibie. Elle affectionne les milieux sableux plus ou moins pauvres en éléments nutritifs. On la rencontre en Brenne sur les bords d'étangs ou de mares. Sa surface oscille au gré de la microtopographie et du niveau de l'eau.

❷ : les gazons à espèces annuelles illustrées par ces groupements :  
- les groupements sur grèves sableuses des étangs (a),  
- les groupements sur de faibles surfaces, en bord d'étang ou dans les ornières des allées des landes humides (b),  
- les groupements sur écoulements hivernaux (c) qui recouvrent les dalles de grès et les sables argileux adjacents. L'habitat "mare temporaire méditerranéenne" a été requalifié dans cette dernière végétation.



PNR Brenne

## Répartition

Habitats des plaines sablonneuses assez rare en région Centre. En Brenne, les habitats naturels de type ❶ sont assez fréquents et bien répartis à l'échelle du site. Les habitats de type ❷ (c) sont très rares.

## Espèces guides

❶ : *Littorelle*, *Scirpe épingle*, *Pilulaire à globules*, *Jonc bulbeux*, *Isoète à feuilles ténues*  
❷ : (a) *Petits souchets*, *Souchet brun*, *Souchet de Micheli*, *Jonc nain*, *Jonc des marais*, *Laïche faux Souchet*  
(b) *Cicendie filiforme*, *Jonc à inflorescence globuleuse*, *Illécèbre verticillé*  
(c) *Isoète épineux*, *Orpin velu*, *Crassule de V.*, *Renoncule noueuse*

## Localités sur le site

64

## Surface (ha)

6

## Priorité

Forte

Observations en 1998 : 84

A noter que le groupement (c) n'est présent qu'en 2 localités : Chitray et Saint-Michel-en-Brenne.

## Etat de conservation

❶ : Les gazons à *Scirpe épingle* sont plus fréquents que ceux à *Littorelle*. Ce dernier serait en régression, dégradé par la mauvaise qualité de l'eau et éventuellement par les rongeurs. Il semblerait que l'on puisse établir un lien entre les pratiques piscicoles modernes et une forte régression de cette végétation.

❷ : (a) Cet habitat encore bien représenté et en bon état pâtit cependant d'une diminution de la fréquence des assèchs.  
(b) Faibles surfaces concernées.

(c) Il constitue l'une des grandes originalités de la Brenne avec des stations d'origine méditerranéo-atlantique.

Les faibles pluviométries de ces dernières années ont pu profiter dans un premier temps à cet habitat mais pourraient devenir un frein à terme par atterrissement.

## Préconisations

- ♦ limiter les intrants dans l'étang et ne pas utiliser d'herbicide,
- ♦ préserver l'habitat lors des travaux et protéger le fonctionnement hydrique du milieu,
- ♦ recréer des pentes douces lors des travaux dans l'étang,
- ♦ limiter la végétation des rives par gyrobroyage et étrépage, débroussaillage et coupe des ligneux, laïches, Roseau commun en bord d'étang,
- ♦ conserver une fluctuation naturelle estivale du niveau de l'eau,
- ♦ conserver une zone tampon de 5 à 10 m autour de l'étang sans intrants,
- ♦ ne pas déposer de fumier sur ou à proximité du gazon,
- ♦ limiter les populations de ragondins et rats musqués,
- ♦ mettre en assec l'étang au moins tous les 7 à 10 ans,
- ♦ ne pas effectuer de semis ni de travail du sol sur le fond de l'étang ni les abords,
- ♦ ne pas rempierrer les allées avec des matériaux calcaires,
- ♦ pratiquer un étrépage manuel estival si risque d'invasion par les graminées (c).

## Mesures

## Suivi

Composition floristique

- conservation optimale : bonne diversité d'espèces caractéristiques de l'habitat et présence d'espèces patrimoniales  
- suivi : inventaire sur un échantillon d'étangs

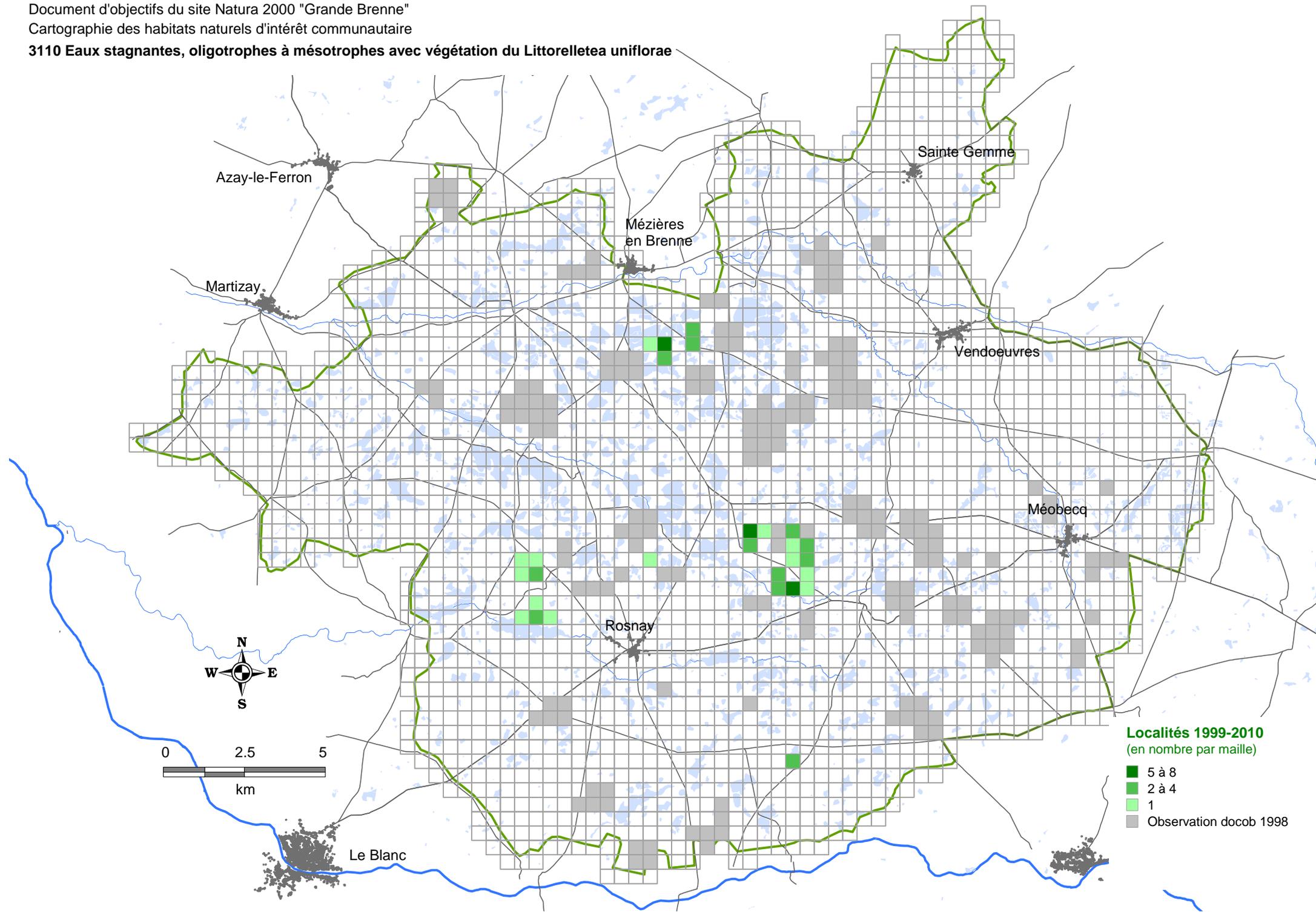
Recouvrement

- conservation optimale : surface, continuité et densité du gazon de *Littorelle* autour de l'étang.  
- suivi : inventaire sur un échantillon d'étangs

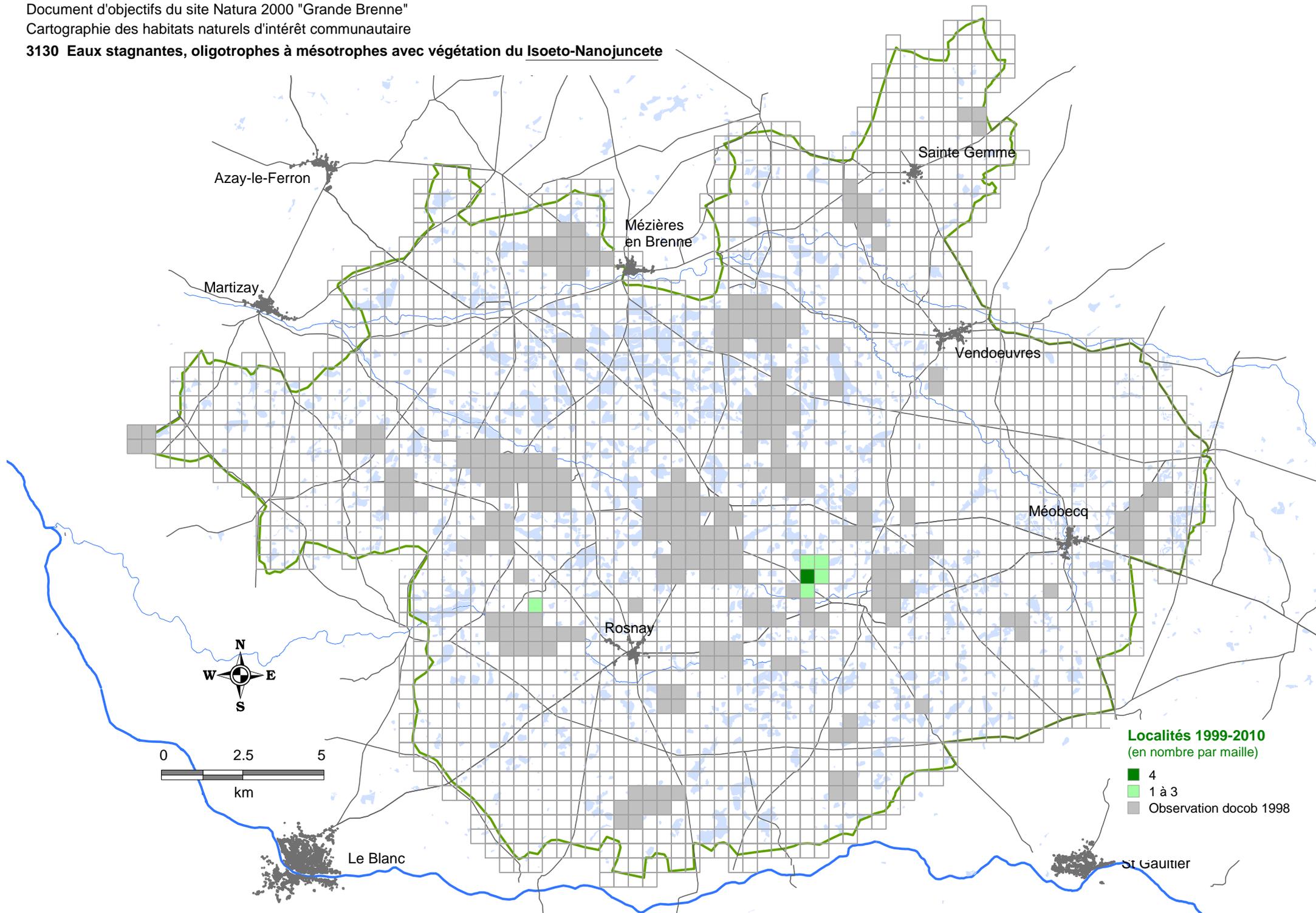
Qualité de l'eau

- conservation optimale : faible turbidité, faible minéralisation, stabilité du pH.

**3110 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du *Littorelletea uniflorae***



**3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Isoeto-Nanojuncete**



# Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*

Code Natura 2000  
3140

Code CORINE  
22.12\*22.44

Végétation aquatique dense à éparse, souvent pionnière qui se développe sur le fond des étangs, mares ou marnières, dans des eaux calmes, peu profondes et bien ensoleillées.

On distingue en Brenne : les espèces présentes dans les eaux calcaires ou neutres et riches en éléments nutritifs (a), celles dans les eaux pauvres, neutres ou peu acides (b), et enfin celles dans les eaux pauvres et calcaires (c).

Ce type de végétation peut être associé à d'autres végétations aquatiques (potamots, cératophylles....).



PNR Brenne

## Répartition

Habitat rare en région Centre.  
Potentiellement présent sur tout le site, notamment sur les étangs en tête de bassin.

## Espèces guides

a : *Charagne fragile*, *C. connivente*, *C. commune*  
b : *Nitelle syncarpe*, *Nitelle hyaline*, *C. de Braun*  
c : *Grande Charagne*, *C. hérissée*

## Localités sur le site

1

## Surface (ha)

0,4

## Priorité

Moyenne

Observations en 1998 : 14.

Habitat sans doute assez présent sur le site mais peu renseigné depuis 1998 : seule une marnière a été inventoriée. Surfaces et nombre de stations très sous-estimés.

## Etat de conservation

Hormis pour le premier groupe plutôt en expansion du fait de l'eutrophisation de l'eau, les herbiers à characées sont en régression en Brenne au profit d'une végétation plus eutrophe.

Le groupe (b), autrefois bien représenté en Brenne, de par la qualité de l'eau, est désormais rare et localisé aux étangs peu exploités et aux mares.

Le groupe (c) subsisterait dans plusieurs marnières.

A noter que la prolifération d'espèces exotiques peut éliminer cette végétation.

## Préconisations

- ♦ maintenir une eau de faible niveau trophique,
- ♦ préserver l'habitat et sa proximité des traitements phytosanitaires,
- ♦ conserver une zone tampon de 5 à 10 m sans intrant autour du point d'eau,
- ♦ mettre en défend les parties des berges les plus sensibles afin d'éviter la turbidité causée par le piétinement du bétail,
- ♦ débroussaillage et coupe en bordure du point d'eau.

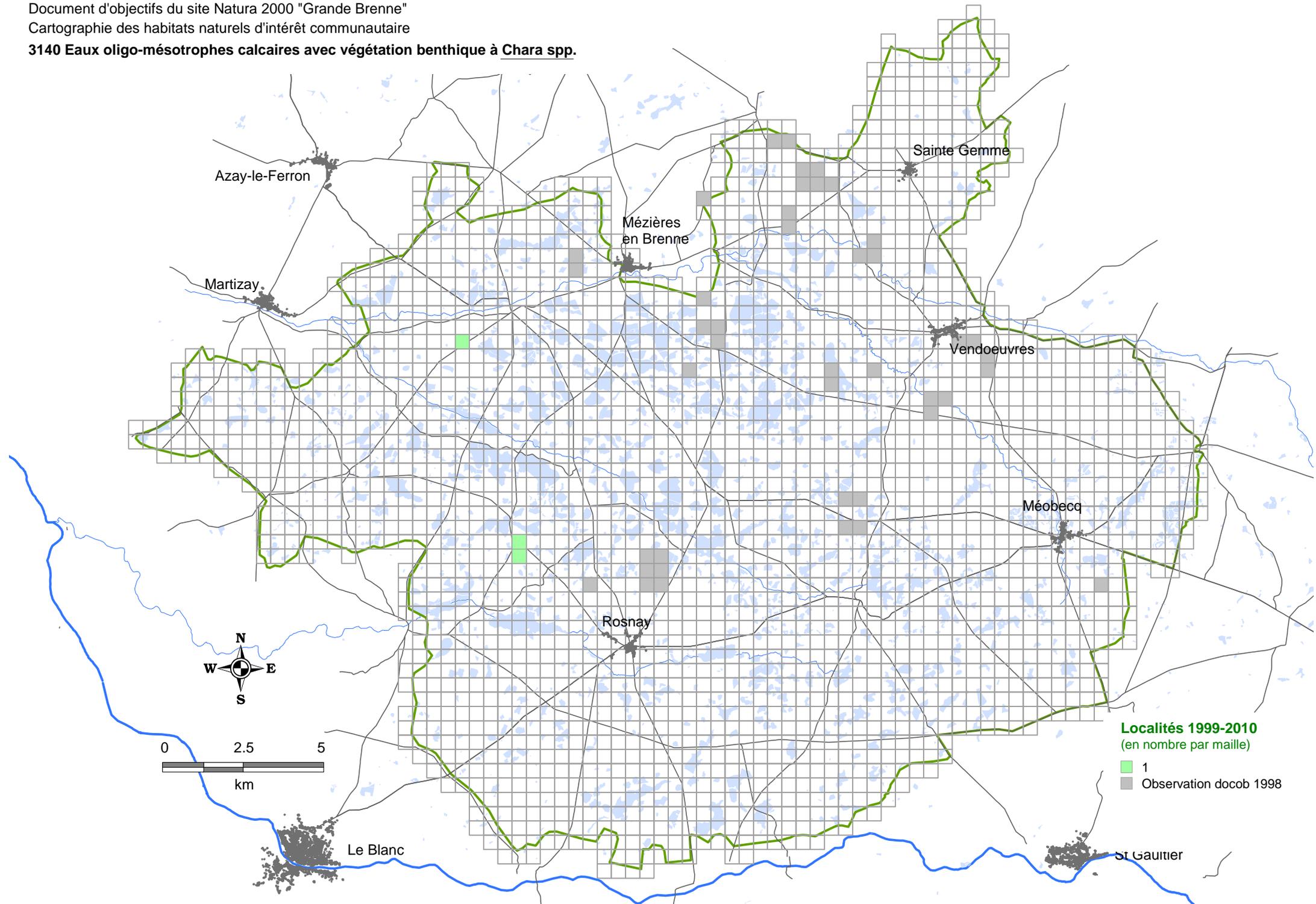
## Mesures

## Suivi

Composition floristique  
- conservation optimale : composition floristique la plus proche possible de l'état de référence  
- suivi : relevé de végétation annuel

Nombre et surface des stations à *Chara sp.*  
- conservation optimale : augmentation du nombre de points d'eau accueillant l'habitat  
- suivi : suivi d'un échantillon de points d'eau

**3140 Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp.**



# Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou *Hydrocharition*

Code Natura 2000  
3150

Code CORINE  
22.13-22.4

Végétation aquatique annuelle ou vivace, flottante ou enracinée. Herbière aquatique des eaux calmes, peu profondes, riches en éléments minéraux nutritifs. Végétation pionnière qui tend à être colonisée par le Nymphéa blanc et le Nénuphar jaune.

Cet habitat peut abriter une bonne diversité d'espèces : jusqu'à 13 potamots, 4 renoncules, 3 myriophylles...



PNR Brenne

## Répartition

Habitat assez rare en région Centre.  
Souvent situé en Brenne entre l'eau libre et la roselière.

## Espèces guides

Potamot nageant, Renoncule peltée, Myriophylle en épi, Potamot luisant, Cératophylle épineux, Grande Naiade, Petite lentille d'eau...

## Localités sur le site

## Surface (ha)

## Priorité

Moyenne

Observations en 1998 : 48.  
L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998.

## Etat de conservation

Végétation encore probablement bien représentée en Brenne en fréquence. La surface a cependant régressé de manière importante ces dernières décennies, sans doute sous l'effet du faucardage, les engrais, voire d'herbicides dans un premier temps. Aujourd'hui, la prolifération d'espèces exotiques envahissantes peut concurrencer fortement voire éliminer cette végétation.

A noter que les végétations associées des Petit Potamot, du *Potamogetomion pusilli*, des nénuphars et *Nymphaeaion albae* signalées dans le docob de 1998 ne sont plus considérées aujourd'hui comme habitat d'intérêt européen.

## Préconisations

- ◆ préserver l'habitat et sa proximité des traitements phytosanitaires,
- ◆ ne pas utiliser de poissons très herbivores (ex : Carpe Amour) dans l'empoissonnement des étangs,
- ◆ limiter les intrants,
- ◆ ne plus effectuer le faucardage, sauf exceptionnellement à des périodes adaptées en conservant une proportion de végétation aquatique définie au cas par cas,
- ◆ entretenir les bords de l'étang par gyrobroyage.

## Mesures

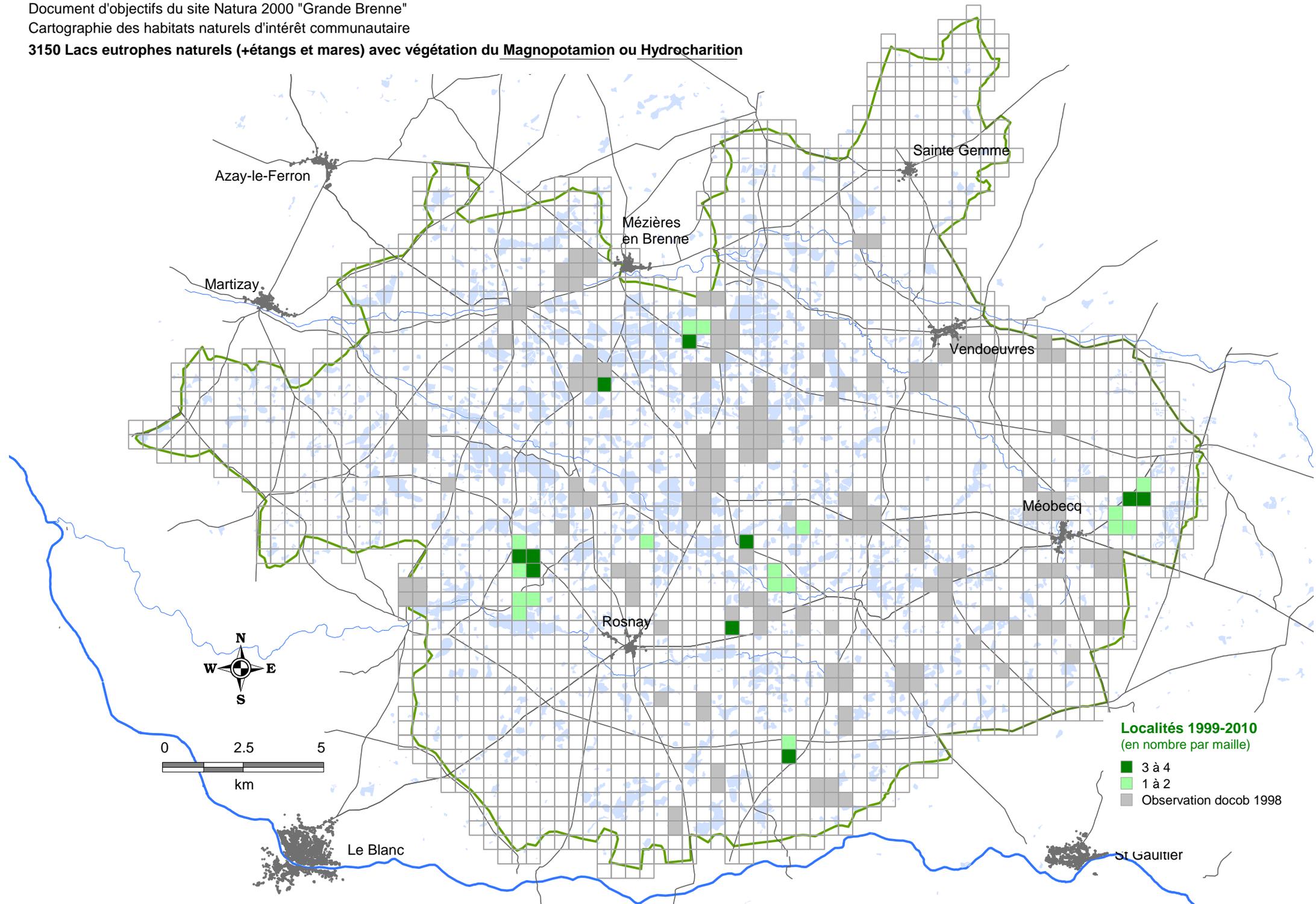
## Suivi

Composition floristique  
- conservation optimale : bonne diversité d'espèces caractéristiques de l'habitat et présence d'espèces patrimoniales  
- suivi : inventaire sur un échantillon d'étangs

Recouvrement  
- conservation optimale : Surface importante par rapport à la surface de l'étang (1/4 à 1/2) en formation pure ou en mélange avec les herbiers à Characées.

Qualité de l'eau  
- conservation optimale : faible turbidité, minéralisation faible à moyenne.

**3150 Lacs eutrophes naturels (+étangs et mares) avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition**



**Localités 1999-2010**  
(en nombre par maille)

- 3 à 4
- 1 à 2
- Observation docob 1998

# Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

Code Natura 2000  
4010  
Code CORINE  
31.10

Landes à bruyères sur sol pauvre, semi-tourbeux, acide, fréquemment engorgé.

A noter que la végétation à Bruyère à balais peut parfois être rattachée à cet habitat en milieu humide. De plus, une version tourbeuse de l'habitat peut être rencontrée en bordure d'étang (correspondait à l'ancien habitat "tourbières hautes dégradées").



PNR Brenne

## Répartition

Habitat très rare en région Centre.  
Sur le site, on trouve cet habitat principalement en bordure d'étangs ou sur les talwegs à faible pente des plateaux siliceux.

## Espèces guides

*Bruyère à quatre angles*, *Genêt des Anglais*, *Ajonc nain*, *Molinie bleue*, *Sphaignes...*, *Bruyère à balais (Brande)*, *Laïche bleuâtre*  
*Rosolis à feuilles rondes*, *Scirpe à tiges nombreuses*

## Localités sur le site

2

## Surface (ha)

0,9

## Priorité

Forte

Observations en 1998 : 24.  
L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998 et le nombre de stations et les surfaces concernées sont très sous-estimés.

## Etat de conservation

Habitat fragmentaire encore assez répandu en Brenne.

Les grandes surfaces de landes humides concernent généralement moins d'un hectare et apparaissent plus sous forme linéaire que large et bien développée (rare sur plus de 50m de large).

## Préconisations

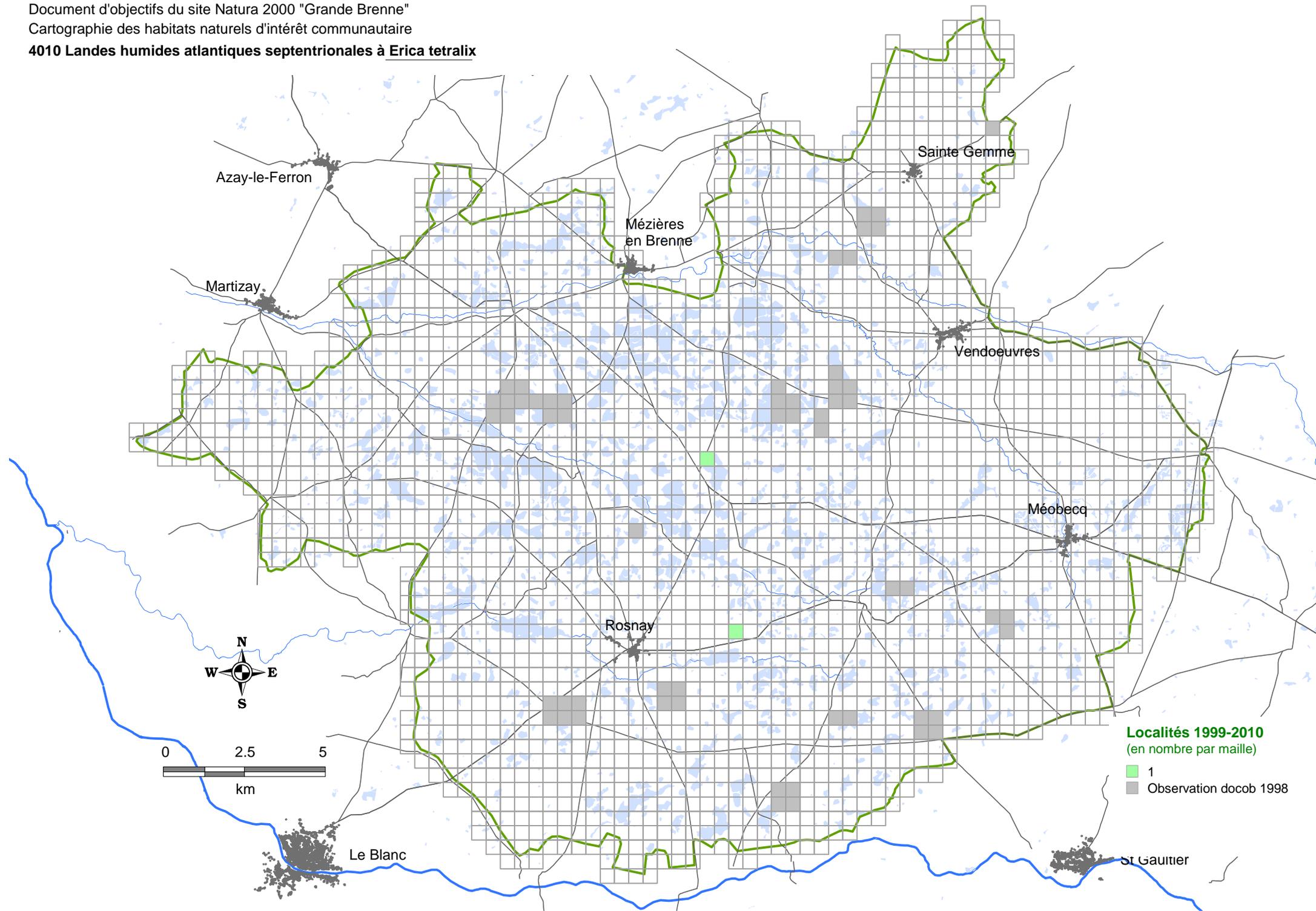
- ♦ ne pas drainer le milieu,
- ♦ entretenir annuellement les allées de chasse en zone centrale par gyrobroyage ou par rotavator sur des surfaces limitées et tous les 3 ans en périphérie,
- ♦ pâturage des clairières en fin d'été avec pression limitée,
- ♦ ne pas effectuer de plantations,
- ♦ favoriser l'exploitation rationnelle de la brande permettant une coupe rase périodique avec exportation.

## Mesures

## Suivi

Taux d'enrichissement/boisement  
- conservation optimale : recouvrement en prunellier, saules, bourdaine, chêne, brande... inférieur à 20 %  
- suivi : estimation du recouvrement par échantillonnage tous les 3 à 5 ans.

Document d'objectifs du site Natura 2000 "Grande Brenne"  
Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire  
**4010 Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix***



Ces landes sont caractérisées par une végétation basse et dense d'espèces de la famille des bruyères ; elles se développent sur des sols superficiels, pauvres et rocaillieux, fortement ensoleillés. Elles sont caractérisées par une végétation basse dominée par la Callune, la Bruyère cendrée, l'Ajonc nain ❶. S'y ajoute la lande à Bruyère à balais ("brande") plus mésophile ❷.

Ces formations sont généralement issues de l'abandon des pratiques de pâturage des coteaux, ou de l'ouverture des boisements.

La dynamique naturelle d'évolution tend vers le boisement : elles sont progressivement colonisées par les arbustes (Prunellier...) puis le Chêne pédonculé, et disparaissent.



## Répartition

Cet habitat est présent en région Centre dans l'Orléanais, la Sologne, en Indre-et-Loire et en Brenne.

Sur le site, l'habitat ❶ apparaît ponctuellement sur les sols peu épais sur grès (ex : button), tandis que le ❷ est localisé en reconquête de prairies acides mésophiles.

## Espèces guides

❶ : Callune, Bruyère cendrée, Ajonc nain, Hélianthème en ombelle, Téésdalie à tige nue.

❷ : Bruyère à balais, Bourdaine, Ajonc nain

## Localités sur le site

91

## Surface (ha)

411

## Priorité

❶ Forte - ❷ Faible

Observations en 1998 : 49.

Les landes sèches ❶ sont bien dispersées sur le site mais occupent des surfaces limitées : on note de nombreux îlots de landes sur les buttons ou en milieu forestier. Le type ❷ représente la quasi totalité des surfaces inventoriées.

## Etat de conservation

Habitat en régression dont l'état est variable selon le degré d'enfrichement-boisement (prunellier, ronces, chêne, pin, bouleau) ou de pâturage.

Quelques zones de "brande" (❷) restent entretenues par exploitation, certaines ont été restaurées, mais ces surfaces sont faibles et potentiellement en constante régression.

## Préconisations

- ♦ limiter le boisement naturel et déconseiller les plantations,
- ♦ entretenir les allées de chasse par gyrobroyage ou labour périodique par transect ou demi longueur,
- ♦ ne pas utiliser d'herbicides,
- ♦ pâturage des clairières en fin d'été avec pression limitée,
- ♦ favoriser l'exploitation rationnelle de la brande,
- ♦ régénérer le milieu par brûlis contrôlé (quand possible),
- ♦ coupe rase périodique tous les 7 à 8 ans avec exportation.

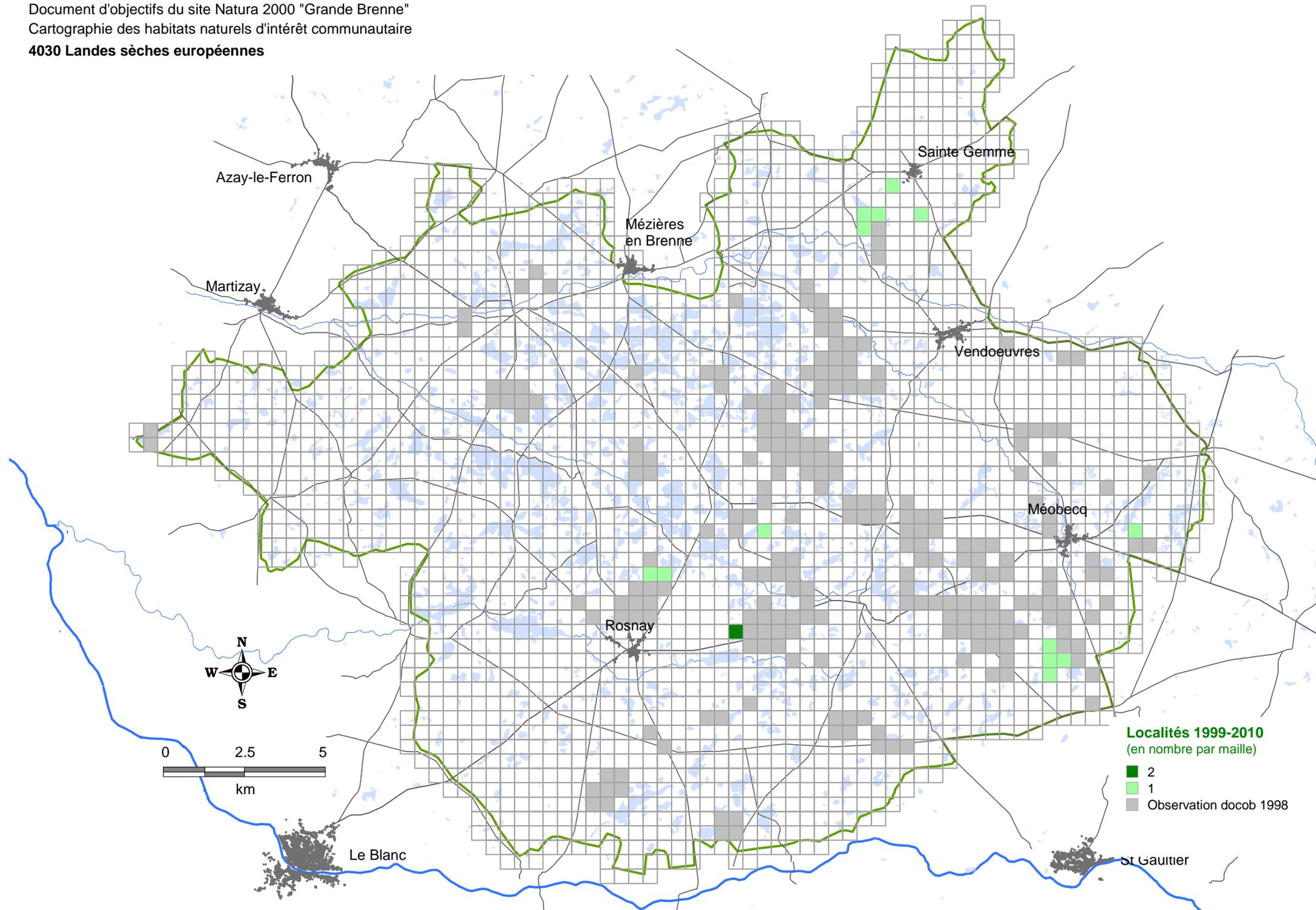
## Mesures

## Suivi

Composition floristique  
- conservation optimale : lande dominée par les chaméphytes avec un bon développement de la strate bryolichénique  
- suivi : relevé de végétation et estimation des taux de recouvrement des différentes espèces

Fermeture du milieu par le boisement  
- conservation optimale : taux de boisement très faible (moins de 10%) voire nul  
- suivi : détermination du taux de boisement par l'estimation de l'ombre occasionnée par les arbres et arbustes

Document d'objectifs du site Natura 2000 "Grande Brenne"  
Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire  
**4030 Landes sèches européennes**



# Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Code Natura 2000  
5130

Code CORINE  
31.88

Ces communautés se caractérisent ici par la dominance du *Genévrier commun* (*Juniperus communis*) et une importante diversité floristique de la strate herbacée.

Cet habitat s'installe au sein de la pelouse calcicole (code Natura 2000 : 6210), sur des sols superficiels secs sur calcaire dans différentes conditions d'exposition.

Elles succèdent aux pelouses maigres ou aux landes sèches dans la dynamique naturelle et précèdent la formation d'un couvert forestier caractérisé notamment par le *Chêne pubescent* (*Quercus pubescens*).



PNR Brenne

## Répartition

Assez rare en région Centre, les stations de cet habitat y sont souvent très localisées et menacées par la fermeture rapide du milieu. Habitat très rare en Brenne, localisé notamment sur des marnières (calcaires lacustres).

## Espèces guides

*Genévrier commun*, *Brachypode pennée*, *Brome érigé*, *Fétuque ovine*, orchidées...

## Localités sur le site

1

## Surface (ha)

## Priorité

Faible

Observations en 1998 : 6.

L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998, à l'exception d'une marnière sur Rosnay.

## Etat de conservation

Très faibles surfaces concernées et potentiellement en régression par évolution naturelle.

Ce type d'habitat fragmentaire existe en Brenne suite à l'exploitation de la marne : cette lande apparaît alors en mosaïque avec des trous d'eau (mares à characées) et constitue un complexe d'habitats.

## Préconisations

- ◆ conserver un sol pauvre,
- ◆ limiter le boisement naturel,
- ◆ maintenir un équilibre *Genévrier*-pelouse calcicole,
- ◆ favoriser les ourlets à *Genévrier*,
- ◆ préserver la vocation actuelle du milieu,
- ◆ effectuer un entretien manuel suivi éventuellement d'un pâturage de faible pression.

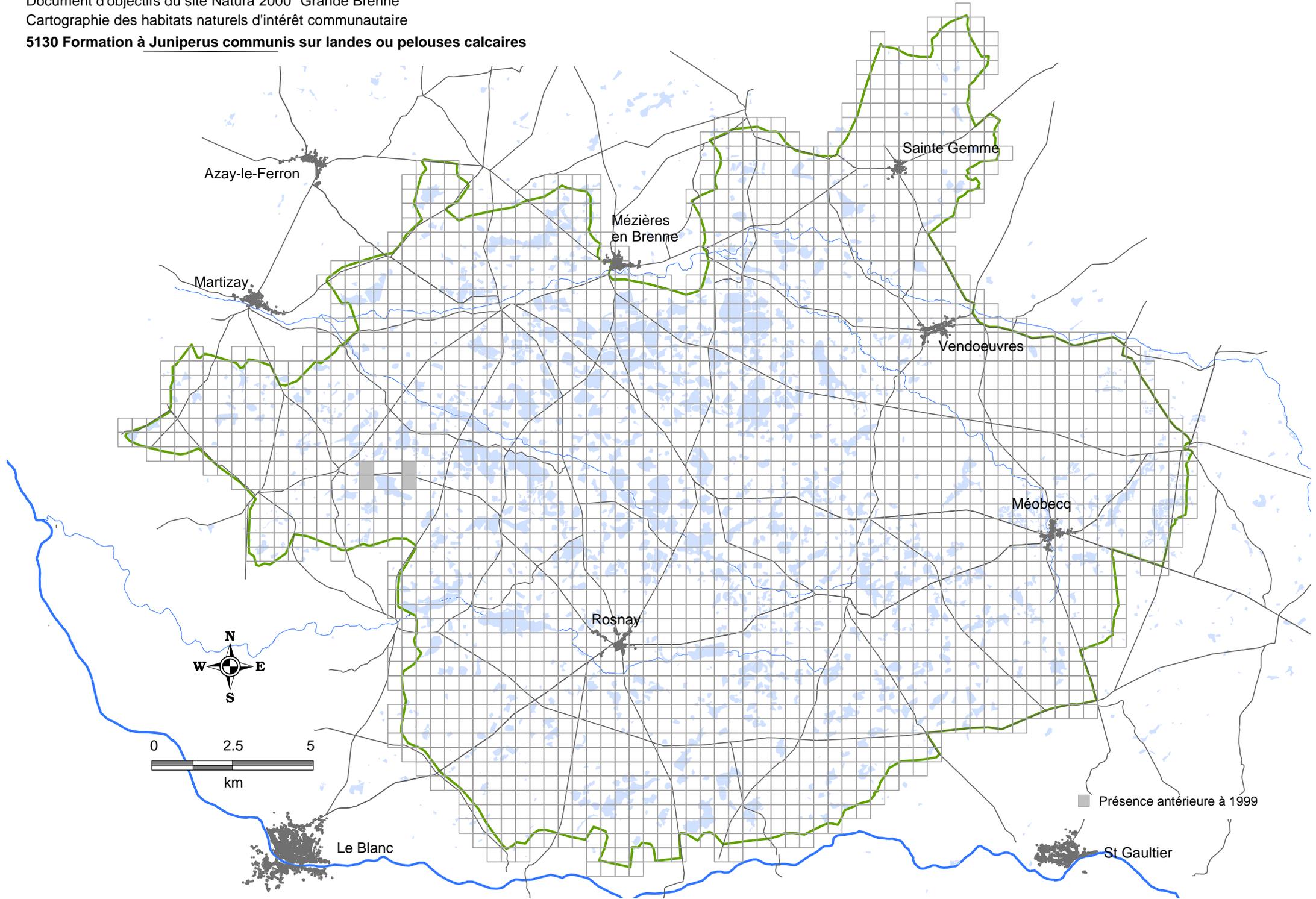
## Mesures

## Suivi

Taux d'enrichissement/boisement  
- conservation optimale : taux de boisement (chênes...) < 20%  
- suivi : estimation du recouvrement en espèces ligneuses hors *Genévrier* tous les 3 à 5 ans

Ouverture du milieu  
- conservation optimale : présence de surface en pelouse > 30%  
- suivi : estimation du recouvrement en *Genévrier commun*

**5130 Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires**



# Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires [\*sites d'orchidées remarquables]

Code Natura 2000  
6210

Code CORINE  
34.32

Ce sont des pelouses maigres, installées sur substrat calcaire sous l'influence principale d'une graminée : le *Brome dressé*. Elles peuvent être riches en orchidées et héberger plusieurs espèces rares et protégées. Elles se caractérisent par un sol squelettique, pauvre en éléments nutritifs et riche en bases et par une exposition intense au soleil.

Cet habitat est issu des pratiques de pâturage extensif des coteaux par des ovins ou des caprins. Le premier stade de leur évolution naturelle vers la chênaie pubescente est la colonisation progressive de la pelouse par une autre graminée sociale : le *Brachypode penné*.



PNR Brenne

## Répartition

De fréquence régionale assez rare à rare en fonction de leur type (les plus sèches sont rares), les pelouses calcicoles occupent de petites surfaces. Elles sont très ponctuelles sur le site, localisées aux affleurements de calcaire lacustre, souvent transformés en marnières.

## Espèces guides

*Brome dressé, Cardoncelle, Raiponce globuleuse, Séséli des montagnes, Léontodon hérissé, Panicaut des champs, Orchis bouffon, Ophrys araignée...*

## Localités sur le site

## Surface (ha)

## Priorité

Moyenne

Observations en 1998 : 5.

L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998.

## Etat de conservation

Surfaces très réduites sur le site, souvent à faciès embroussaillé ou très embroussaillé. Le Xérobromion (forme la plus sèche des pelouses) n'est pas présent sur le site.

## Préconisations

- ♦ conserver un sol pauvre et un milieu ouvert,
- ♦ favoriser une mosaïque de milieux à différents stades, par pâturage ovin ou caprin périodique avec pression limitée ou par fauche et débroussaillage et coupes avec exportation,
- ♦ préserver la vocation actuelle du milieu,
- ♦ ne pas utiliser d'intrants,
- ♦ ne pas pratiquer de nouvelles extractions dans les marnières, ni niveler ou créer de nouveaux points d'eau.

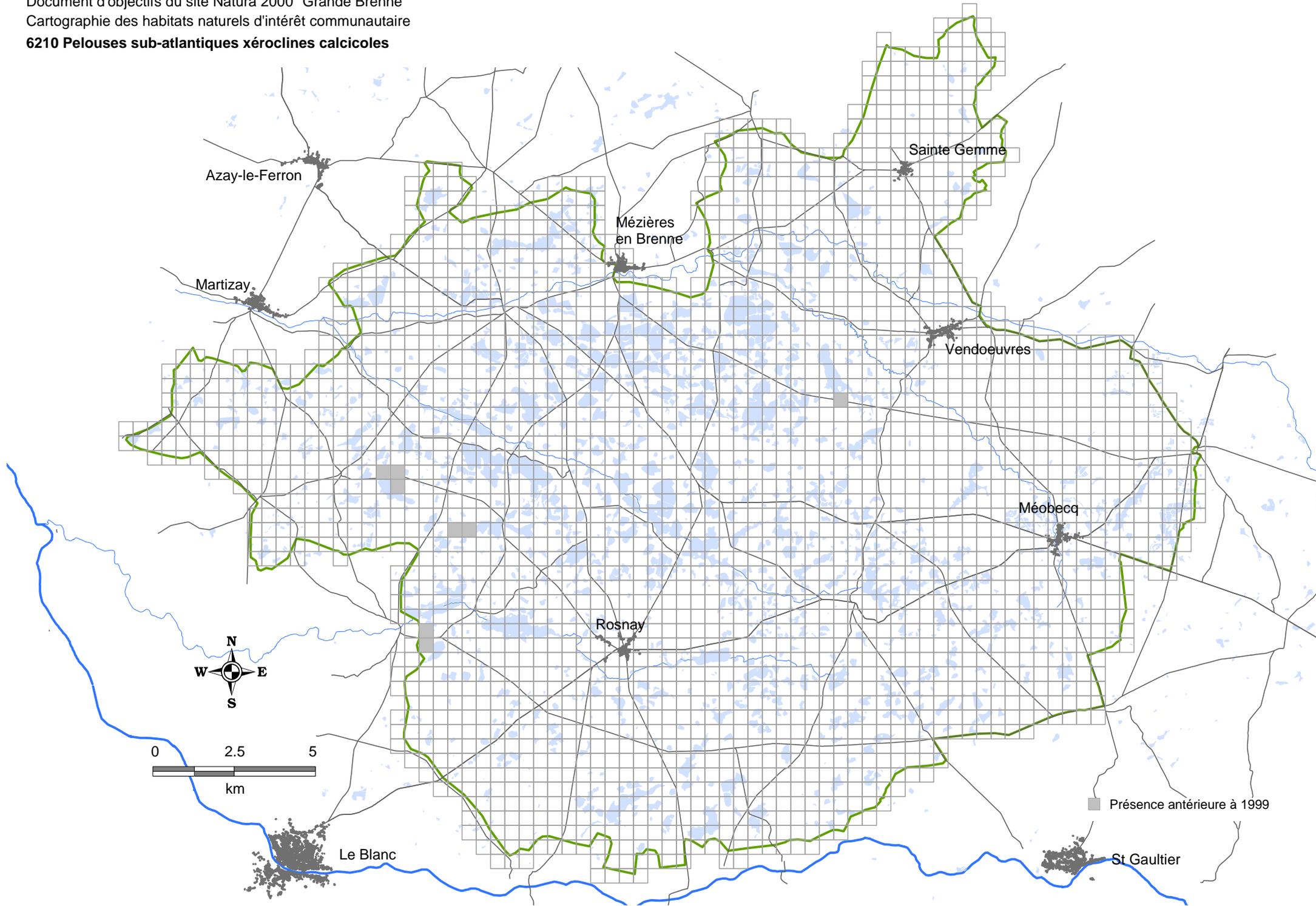
## Mesures

## Suivi

Fermeture du milieu  
- conservation optimale : taux de boisement < 10%  
- suivi : suivi par photo aérienne de l'évolution de la colonisation par les ligneux

Composition des communautés  
- conservation optimale : composition floristique la plus proche possible de l'état de référence  
- suivi : relevés de végétation le plus complet (plusieurs passages par an sur un échantillon de pelouses)

Document d'objectifs du site Natura 2000 "Grande Brenne"  
Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire  
**6210 Pelouses sub-atlantiques xéroclines calcicoles**



# Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrat siliceux

Code Natura 2000  
6230\*  
Code CORINE  
35.1

*Pelouses sèches à mésophiles sur sols acides et pauvres, généralement dominées par le Nard raide.*

*En Brenne, l'habitat se rattache essentiellement à l'alliance du *Violion caninae*.*



PNR Brenne

## Répartition

Habitat très rare et peu typique en région Centre. Sur le site, l'habitat est situé sur grès, le plus souvent associé aux landes, dans les allées des landes à Bruyère à balais par exemple, et le Nard raide est très généralement absent.

## Espèces guides

*Violette des chiens, Violette laiteuse, Laîche à pilules, Potentille dressée, Pédiculaire des bois, Polygale à feuilles de serpolet*

## Localités sur le site

## Surface (ha)

## Priorité

Faible

Observations en 1998 : 7.  
L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998.

## Etat de conservation

Mal connu dans l'ensemble. Les surfaces concernées sont très faibles et fragmentaires.

En 2005, on dénombrait une dizaine de stations de Nard sur le site : celles-ci se limitent à quelques m<sup>2</sup> et n'ont pas été cartographiées ici en tant qu'habitat naturel.

Cet habitat est à rechercher particulièrement sur le site.

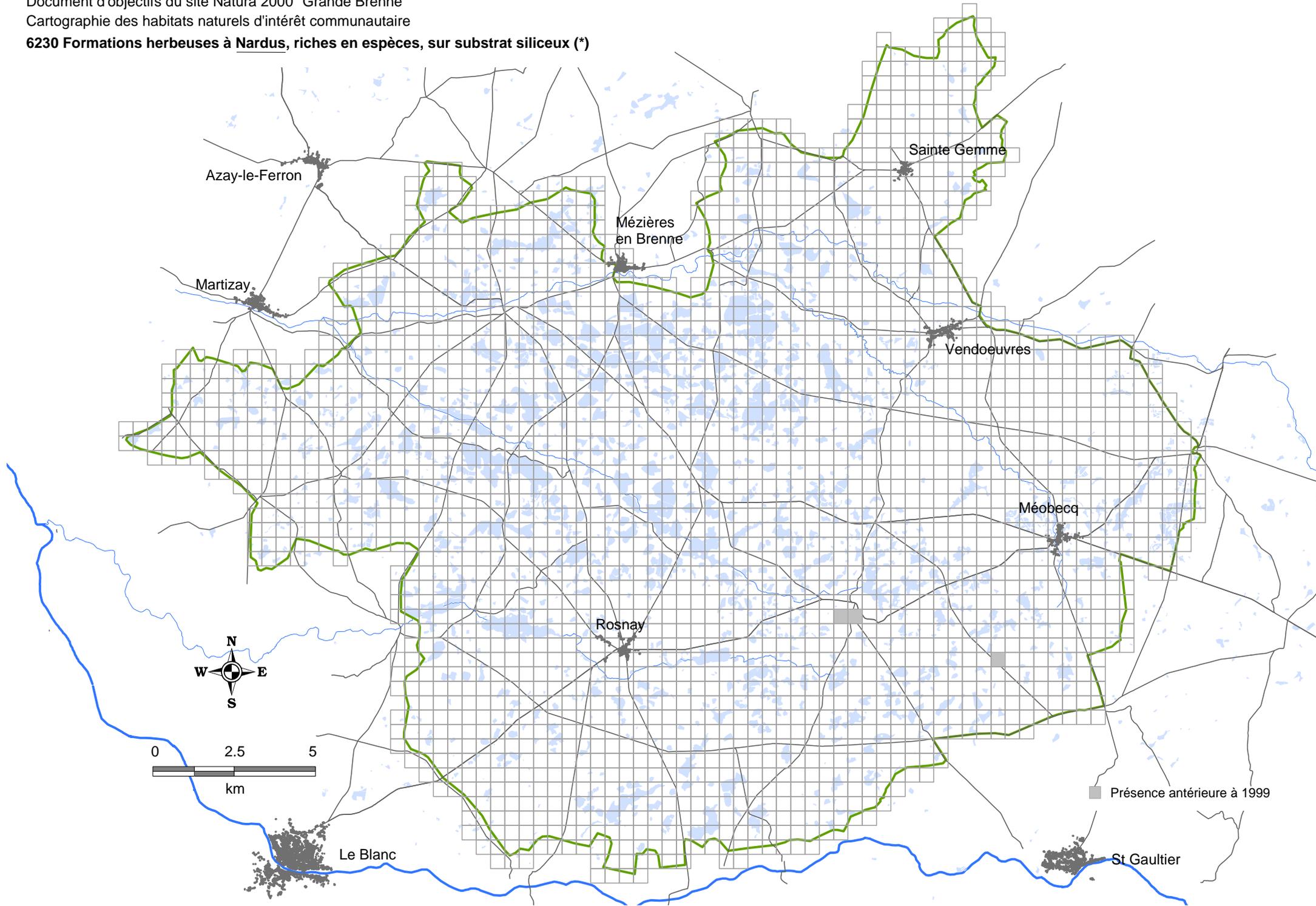
## Préconisations

- ♦ ne pas utiliser d'intrants sur les stations, en particulier d'herbicides,
- ♦ ne pas empiercer les allées concernées, en particulier avec des matériaux calcaires,
- ♦ entretenir les allées des landes par gyrobroyage très espacé par transect ou demi-longueur.

## Mesures

## Suivi

**6230 Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrat siliceux (\*)**



# Prairies à *Molinia caerulea* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*)

Code Natura 2000  
6410  
Code CORINE  
37.311 ❶ et 37.312 ❷

Prairie humide à couvert dense dominé par la Molinie bleue. Elle se développe sur des sols paratourbeux, pauvres en éléments nutritifs et soumis à un assèchement estival de surface.

En Brenne, on rencontre principalement cette prairie entre la lande et l'étang : on distingue un groupement ❶ sur les sols basiques et riches en espèce ; un groupement ❷ sur sols acides.



PNR Brenne

## Répartition

Ces prairies humides sont rares à l'échelle de la région Centre.

## Espèces guides

- ❶ : *Molinie bleue*, *Cirse tubéreux*, *Colchique d'automne*, *Lotier à gousse carrée*, *Inule à feuilles de saule*, *Laîche fauve*  
 ❷ : *Jonc acutiflore*, *Cirse des Anglais*, *Myosotis des bois*, *Carum verticillé*, *Orchis à fleurs lâches*

## Localités sur le site

233

## Surface (ha)

186

## Priorité

Forte

Observations en 1998 : 10.

Les inventaires réalisés dans le cadre des MAE ont permis de recenser un grand nombre de nouvelles localités, essentiellement des habitats de type ❷

## Etat de conservation

Habitat bien représenté mais souvent en faible surface pour sa version sur sol acide ❷ : de nombreuses surfaces ont bénéficié de mesures agri-environnementales depuis ces dernières années (Maet).

Sur sol basique et le plus souvent hors contexte agricole, les surfaces d'habitats sont en régression sur le site, notamment par colonisation ligneuse suite à l'abandon du pâturage.

## Préconisations

- ◆ conserver le milieu ouvert et humide : ne pas drainer le milieu, faucher tardivement, couper ou débroussailler périodiquement avec exportation,
- ◆ préserver l'habitat des dégradations des animaux domestiques,
- ◆ maintenir un équilibre entre rajeunissement et dégradation par surpâturage : pâturage en été avec une pression limitée selon la composition floristique,
- ◆ ne pas planter sur l'habitat.

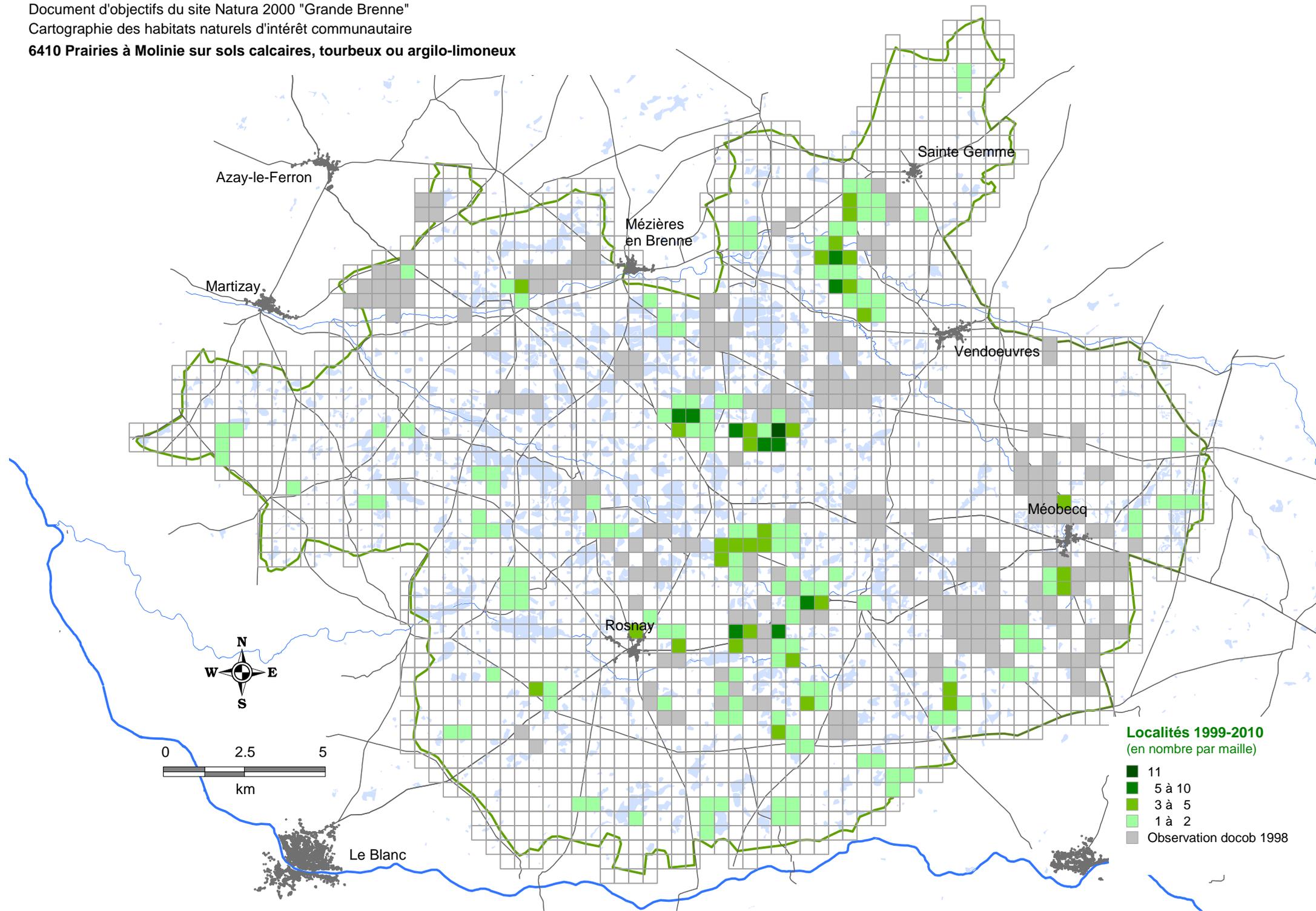
## Mesures

## Suivi

Diversité floristique  
 - conservation optimale : recouvrement en Molinie inférieur à 70 %, présence d'espèces remarquables  
 - suivi : relevés de végétation

Espèces patrimoniales :  
 - conservation optimale : augmentation du nombre de stations de plantes remarquables  
 - suivi : localisation et suivi des stations d'espèces remarquables

Document d'objectifs du site Natura 2000 "Grande Brenne"  
Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire  
**6410 Prairies à Molinie sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux**



# Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin

Code Natura 2000  
6430  
Code CORINE  
37.7

Prairies humides à hautes herbes, denses, dominées par des plantes à feuilles larges. Le sol est frais à humide, bien alimenté en eau, riche en éléments nutritifs.

L'habitat s'exprime en lisière des boisements qui longent les cours d'eau, à la faveur des trouées, en l'absence d'activité agricole.



PNR Brenne

## Répartition

Habitat couramment répandu en région Centre mais généralement sur de faibles surfaces.  
Sur le site, l'habitat est localisé le long de la Claise et ruisseaux affluents.

## Espèces guides

*Iris faux acore*, *Salicaire*, *Lysimaque*, *Reine des prés*, *Epiaire des marais*, *Eupatoire chanvrine*, *Lycophe*, *Pigamon jaune*, *Ortie dioïque*, *Liseron des haies*

## Localités sur le site

2

## Surface (ha)

<1

## Priorité

Faible

Habitat d'intérêt communautaire nouvellement observé sur le site (non observé en 1998). Les rivières du site n'ont pas été prospecté spécifiquement pour cet habitat.

## Etat de conservation

Habitat de caractère transitoire présentant probablement d'autres occurrences sur le site mais toujours de faibles surfaces.

## Préconisations

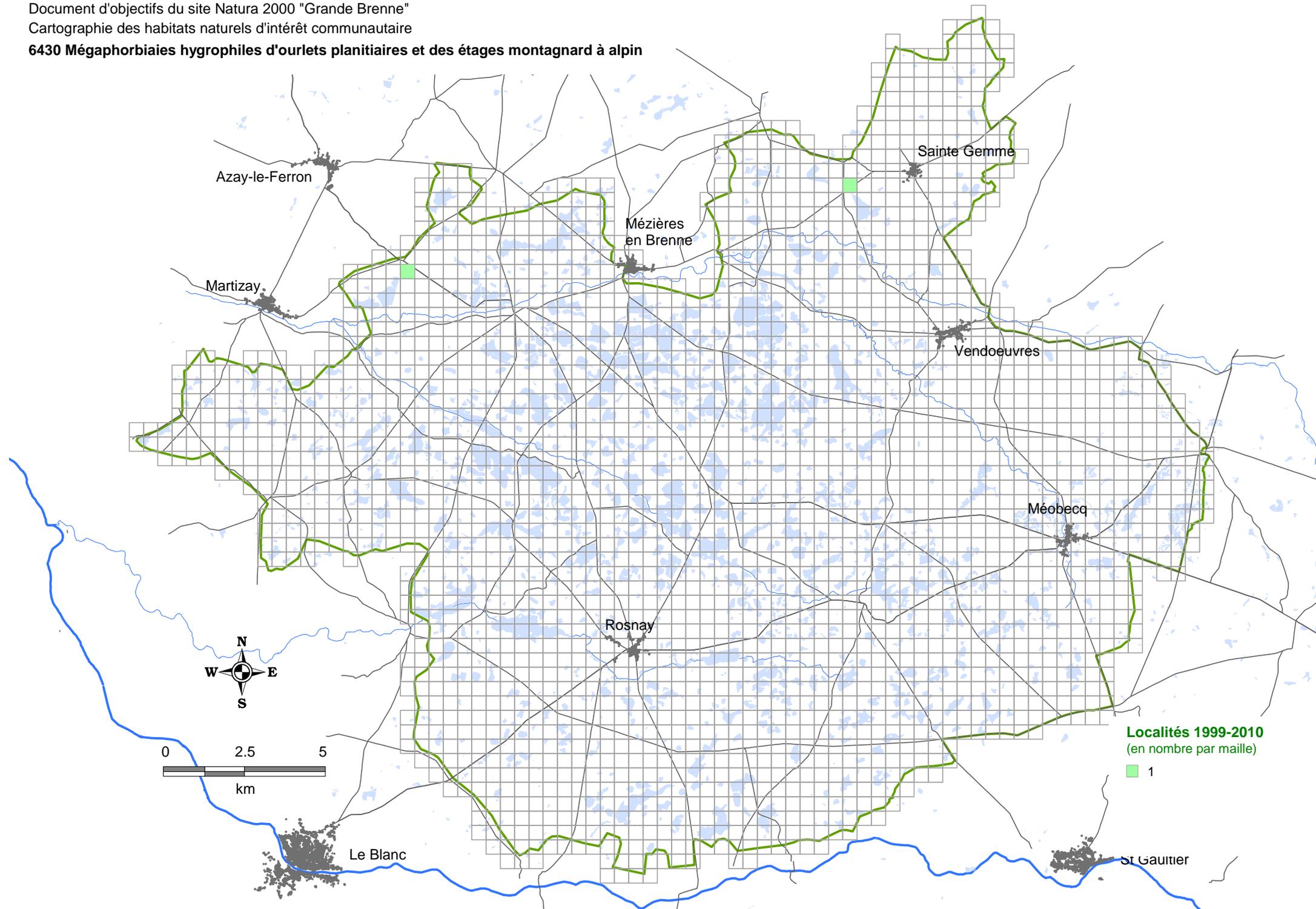
- ♦ limiter les plantations de peuplier,
- ♦ ne pas stabiliser les berges par empierrement,
- ♦ entretenir la végétation des berges à des périodes adaptées,
- ♦ lutter contre les espèces exotiques envahissantes végétales : impatientes, renouées, Solidage, Grande Berce du Caucase...

## Mesures

## Suivi

Enfrichement  
- conservation optimale : recouvrement  
ligneux inférieur à 10 %

6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin



# Prairies maigres de fauche de basse altitude

(*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)

Code Natura 2000  
6510

Code CORINE  
38.2

Ce sont des prairies de fauche fraîches, très peu ou pas fertilisées, riches en fleurs et très diversifiées en espèces, dont la composition floristique relève de l'Arrhenatherion elatioris ; la floraison s'étale du printemps à la fin de l'été.

. Elles se développent sur des sols plus ou moins profonds et bien drainés. Elles sont souvent liées aux vallées alluviales et dépendantes de l'activité humaine.

Elles ne sont fauchées qu'une à deux fois par an après floraison des graminées qui y sont dominantes.



Indre-Nature

## Répartition

Assez rares en région Centre, ces prairies sont présentes en Brenne le long de la Claise entre St-Michel et Martizay, un site sur Sainte-Gemme, mais rarement sur de grandes surfaces.

## Espèces guides

*Vulpin des prés*, *Avoine élevée*, *Knautie des champs*, *Scorsonère des prés*, *Renoncule âcre*, *Oenanthe intermédiaire*

## Localités sur le site

5

## Surface (ha)

21,6

## Priorité

Forte

Observations en 1998 : 2.

## Etat de conservation

Faibles surfaces encore présentes sur le site, très dépendantes de l'activité agricole (fauche). Surfaces en régression par mise en culture ou déprise agricole.

## Préconisations

- ◆ conserver la prairie naturelle et sa diversité biologique,
- ◆ caractériser les parcelles pâturées (relevés phytosociologiques),
- ◆ maintenir les pratiques agricoles favorables :
  - ne pas drainer le milieu,
  - ne pas labourer,
  - limiter les fertilisants et amendements,
  - ne pas utiliser de produits phytosanitaires,
  - faucher à une date établie en fonction de la composition floristique de la prairie puis pâturage possible à faible chargement,
- ◆ ne pas planter sur l'habitat.

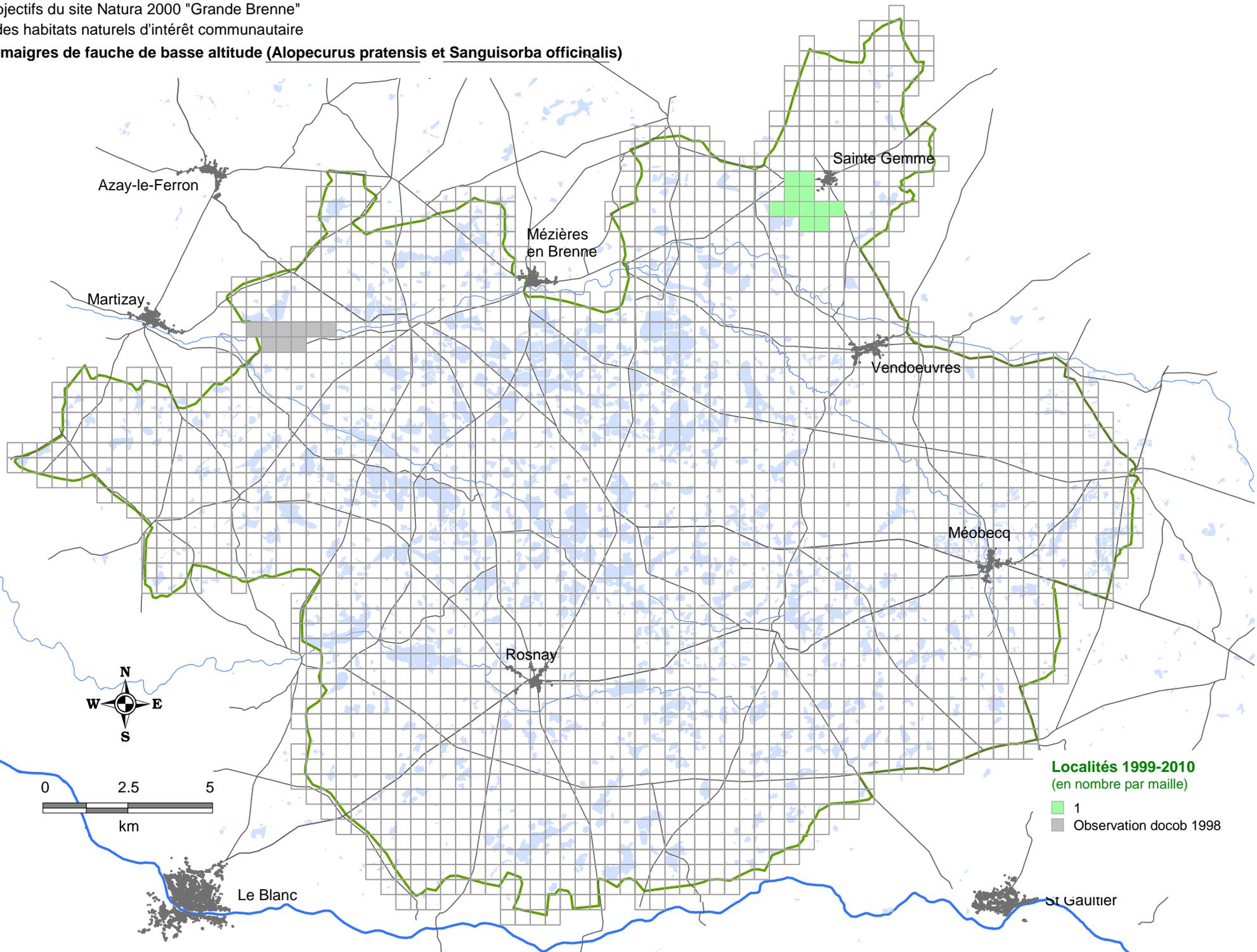
## Mesures

## Suivi

Composition, diversité floristique  
- conservation optimale : composition identique à l'habitat de référence  
- suivi : relevés de végétation

Superficie de l'habitat  
- conservation optimale : superficie maximale  
- suivi : estimation de la surface de l'habitat par suivi photographique

**6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis* et *Sanguisorba officinalis*)**



# Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*

Code Natura 2000  
7150  
Code CORINE  
54.6

Groupement pionnier présent dans les allées humides des landes, sur sol paratourbeux, en bas de talweg, en bordure d'étang oligotrophe.

Habitat associé à la lande humide.



## Répartition

Habitat rare en région Centre.

## Espèces guides

*Grassette du Portugal*, *Bruyère à quatre angles*,  
*Sphaignes sp.*, *Droséra intermédiaire*, *Agrostis des chiens*, *Molinie bleue*

## Localités sur le site

## Surface (ha)

## Priorité

Forte

Observations en 1998 : 1.  
L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998.

## Etat de conservation

Très faible nombre de stations et surfaces concernées sur le site.

## Préconisations

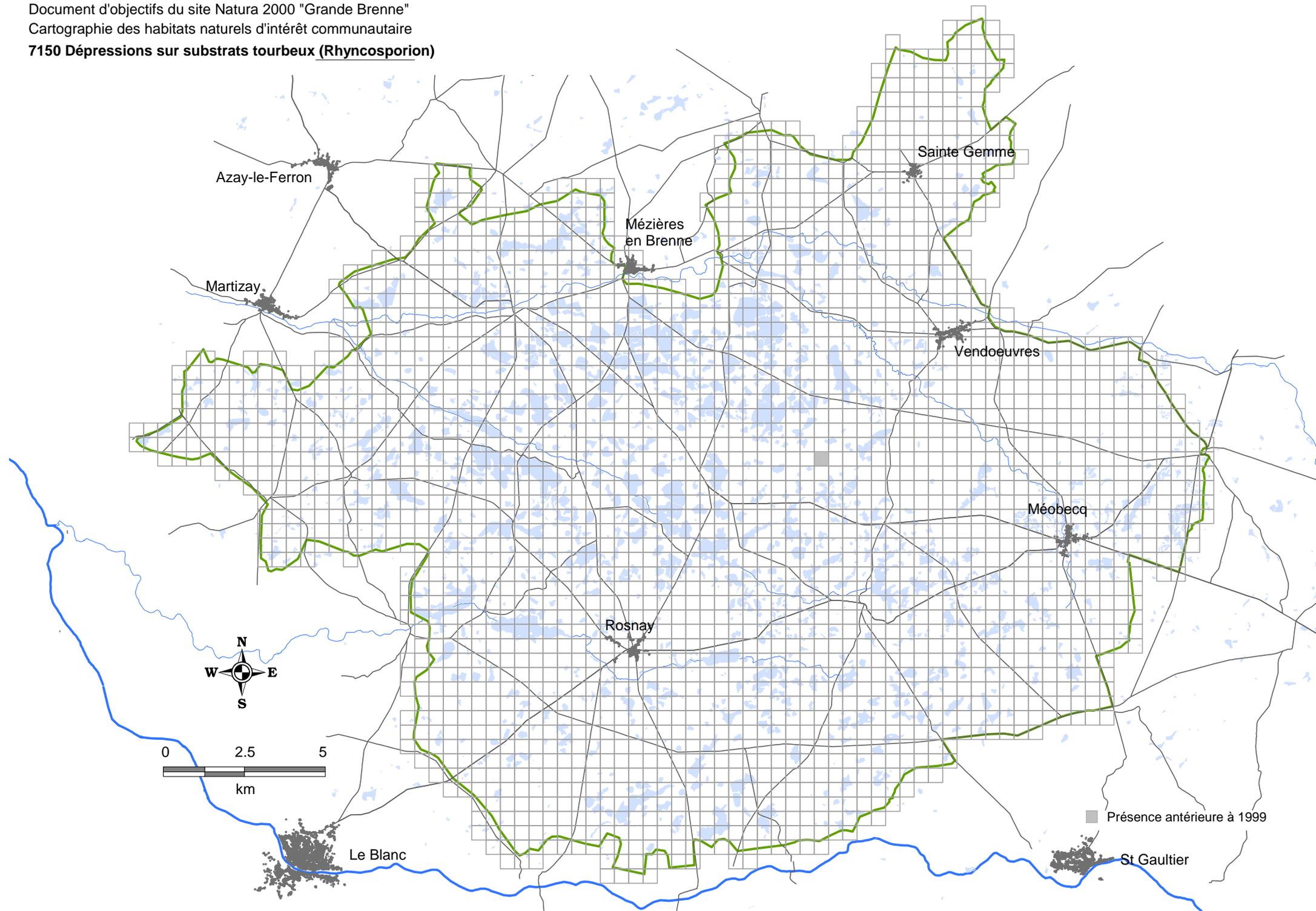
- ◆ Conserver le milieu humide et les écoulements d'eau,
- ◆ Conserver les habitats associés (ex : lande) comme zone tampon,
- ◆ Ne pas planter sur l'habitat,
- ◆ Conserver le milieu ouvert par gyrobroyage très tardif,
- ◆ Ne pas enrichir le milieu.

## Mesures

## Suivi

Stations de plantes remarquables

Document d'objectifs du site Natura 2000 "Grande Brenne"  
Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire  
**7150 Dépressions sur substrats tourbeux (Rhynchosporion)**



# Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae*

Code Natura 2000  
7210\*  
Code CORINE  
53.3

Végétations caractérisées par la présence, et le plus souvent par la dominance, du Marisque (*Cladium mariscus*), se développant sur des substrats organiques tourbeux, mésotrophes à eutrophes, dans des eaux calcaires à neutres.

La densité du Marisque peut être très variable, de quelques pieds disséminés au sein de groupements de bas-marais ou de tourbières de transition diversifiés et ouverts, jusqu'à des cladaies quasi monospécifiques, denses et impénétrables.

La Cladaie est sensible aux variations de niveau de la nappe : si des périodes d'immersion ne sont pas préjudiciables, un abaissement prolongé de la nappe sera mal supporté.



PNR Brenne

## Répartition

Rare au niveau régional, cet habitat est très localisé en Brenne, surtout dans le nord du site.

## Espèces guides

*Marisque*, *Molinie bleue*, *Choin noirâtre*, *Oenanthe de Lachenal*, *Épipactis des marais*

## Localités sur le site

1

## Surface (ha)

## Priorité

Forte

Observations en 1998 : 3 (environ 60 ha).  
L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998, hormis le site de l'Ozance.

## Etat de conservation

L'enfrichement sur certains sites de marais continue de progresser, faute de gestion adaptée, avec un envahissement fréquent par la saulaie, la Bourdaine et la Bruyère à balais.

A noter qu'une étude sur l'Orchis de Brenne, espèce remarquable de ce milieu et présente dans les allées entretenues de la cladaie, est en cours de réalisation.

## Préconisations

- ♦ maintenir le milieu humide : ne pas drainer le milieu ni perturber son alimentation hydrique,
- ♦ entretenir des clairières par pâturage (ex: équin) toute l'année avec pression limitée, ou par gyrobroyage (avec exportation si possible),
- ♦ conserver le battement de la nappe,
- ♦ faucher avec exportation,
- ♦ ne pas effectuer de plantations.

## Mesures

## Suivi

Enfrichement  
- conservation optimale : recouvrement ligneux inférieur à 10 %

Hydromorphie  
- conservation optimale : niveau de la nappe permettant a minima l'immersion des pieds de *Cladium* en période hivernale

**7210 Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae***



**Localités 1999-2010**  
(en nombre par maille)

- 1
- Présence antérieure à 1999

Végétation des bas-marais neutroalcalins, que l'on rencontre le plus souvent sur des substrats organiques constamment engorgés et fréquemment (mais non systématiquement) tourbeux. Il se caractérise par un cortège d'espèces typiques constituées de Laïches, Scirpes et Choin, de mousses et d'espèces généralement très colorées, notamment des orchidées.



## Répartition

Habitat encore assez largement distribué en France, principalement dans les régions calcaires ; en régression au cours des dernières décennies et ne se rencontre bien souvent plus qu'à l'état relictuel dans de nombreuses régions. Habitat très rare en région Centre. En Brenne, il est localisé au nord du site.

## Espèces guides

*Choin noirâtre, Grassette du Portugal, Molinie, Orchis incarnat, Orchis de Brenne, Laïche écaïlleuse*

## Localités sur le site

## Surface (ha)

## Priorité

Forte

Observations en 1998 : 6.  
L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998.

## Etat de conservation

Habitat sans doute en régression : enfrichement par la Bourdaine, les saules et le Tremble...

L'habitat abrite de nombreuses espèces remarquables.

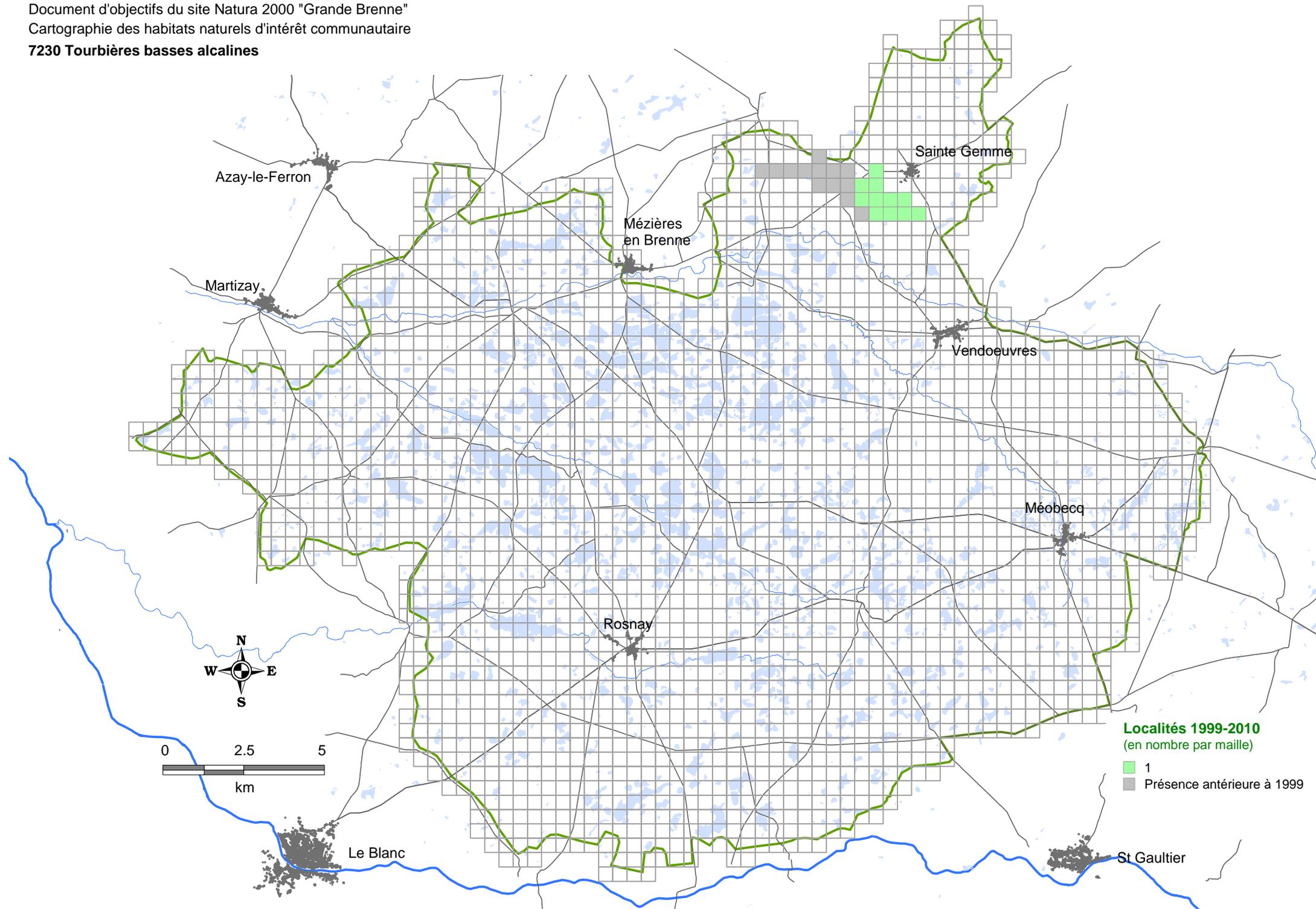
## Préconisations

- ♦ maintenir le milieu humide : ne pas drainer le milieu ni perturber son alimentation hydrique,
- ♦ entretenir des clairières par pâturage (ex : équin) toute l'année avec pression limitée, ou par gyrobroyage avec ou sans exportation,
- ♦ ne pas effectuer de plantations.

## Mesures

## Suivi

Document d'objectifs du site Natura 2000 "Grande Brenne"  
Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire  
**7230 Tourbières basses alcalines**



# Roches siliceuses avec végétation pionnière du *Sedo-Scleranthion* ou du *Sedo albi-Veronicion dillenii*

Code Natura 2000  
8230

Code CORINE  
62.42

Végétation pionnière fragile qui se développe sur les dalles rocheuses siliceuses, les replats au sein des pentes rocheuses, sur un sol très superficiel bien éclairé. Ces zones sont soumises à de fortes variations de température et d'humidité.

La végétation qui les constitue est composée d'espèces vivaces, d'annuelles, de mousses et lichens qui survivent aux fortes sécheresses : Orpins, Joubarbes.



PNR Brenne

## Répartition

Cet habitat rare à l'échelle régionale se présente de manière discontinue souvent en surface faible. Sa répartition est calquée sur les zones de présence des affleurements rocheux siliceux.

En Brenne, cet habitat est souvent lié aux boutons et autres affleurements de grès.

## Espèces guides

*Scléranthe pérenne*, *Potentille argentée*, *Orpin réfléchi*, *Spargoute printanière*, *Spargoute à 5 étamines*, *Teesdalie à tiges nues*, *Orpin blanc*, *Renoncule en éventail*

## Localités sur le site

1

## Surface (ha)

0,01

## Priorité

Moyenne

Observations en 1998 : 11.

L'habitat n'a quasiment pas été prospecté depuis 1998. Surface très sous-évaluée.

## Etat de conservation

Milieu relativement stable, très dispersé et de faible surface, difficile à observer.

Les habitats les plus riches se trouveraient dans la zone de Migné – Méobecq où fleurit notamment le Sénéçon à feuilles d'Adonis.

## Préconisations

- ♦ conserver une zone tampon de 5 à 10 m sans intrant autour de l'habitat,
- ♦ ne pas affourager sur l'habitat,
- ♦ élimination des ligneux portant ombrage,
- ♦ débroussaillage manuel périodique avec exportation (sauf présence de ligneux bas remarquables comme Genêt ailé ou Genêt poilu),
- ♦ éventuellement, pâturage ovin ou caprin à pression limitée et localisé au bouton,
- ♦ étrépage ou décapage ponctuel,
- ♦ limiter les plantations,
- ♦ ne pas réaliser d'excavations et ne pas combler celles existantes,
- ♦ restauration autour de l'habitat par broyage et exportation.

## Mesures

## Suivi

Fermeture du milieu

- conservation optimale : recouvrement par le Brachypode, les fétuques, la lande sèche, etc. inférieur à 10 % et ombrage nul

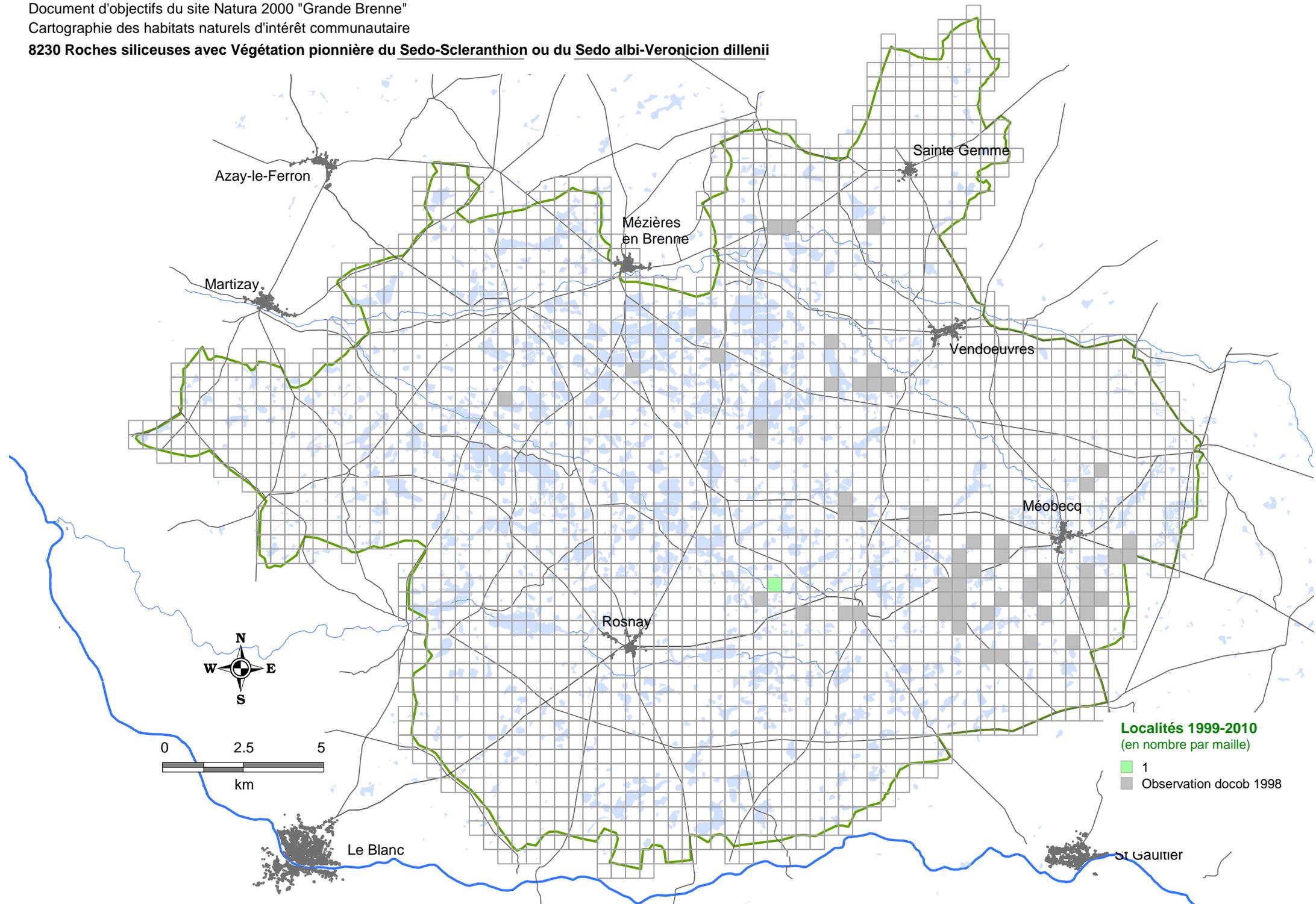
- suivi : suivi photographique à point fixe pour évaluer la fermeture du milieu

Espèces patrimoniales

- conservation optimale : augmentation du nombre de stations de plantes remarquables

- suivi : contrôle des stations d'espèces remarquables

**8230 Roches siliceuses avec Végétation pionnière du Sedo-Scleranthion ou du Sedo albi-Veronicion dillenii**



# Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

Code Natura 2000  
9190  
Code CORINE  
41.51

Chênaies pédonculées potentielles installées sur des sols plus ou moins hydromorphes, sableux, pauvres en éléments minéraux et acides et par ailleurs engorgés jusqu'en surface, principalement en hiver et au printemps.

La Molinie bleue (*Molinia caerulea*) est présente avec de forts recouvrements.

Il s'agit d'un type d'habitat représentatif des sols acides et engorgés dont la flore est banale avec une strate arbustive peu développée.



P. P. P.

## Répartition

Habitat en taches bien réparti sur le site.

## Espèces guides

Chêne pédonculé, Molinie bleue, Peuplier tremble, Bourdaine, Bouleau verruqueux, Peucedan de France, (Fougère aigle, Canche flexueuse)

## Localités sur le site

## Surface (ha)

## Priorité

Faible

Observations en 1998 : 8 (environ 250 ha). Ces observations déjà sous-évaluées à l'époque le sont encore aujourd'hui par manque de prospections.

## Etat de conservation

Habitat en régression du fait de l'assainissement (drains, fossés, etc.) puis de l'enrésinement, mais aussi par dépérissement probablement renforcé par la sécheresse des années 1990-2000.

Cet habitat peut se développer par boisement naturel des moliniaies.

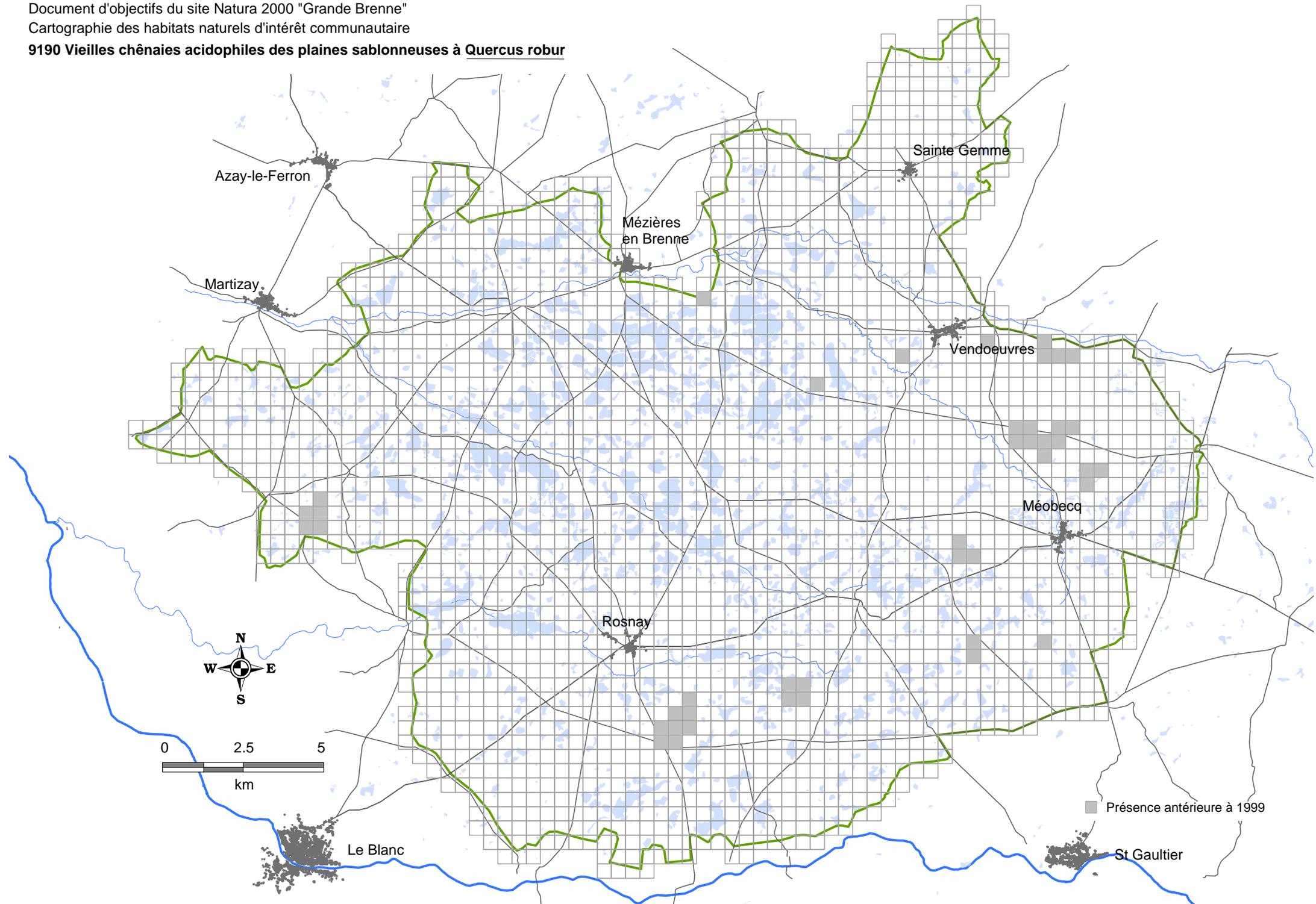
## Préconisations

- ♦ ne pas drainer/assainir le milieu,
- ♦ ne pas utiliser d'herbicides sur l'habitat,
- ♦ appliquer des éclaircies de taillis ou une régénération naturelle,
- ♦ maintenir une pression de chasse en rapport avec les objectifs de régénération naturelle.

## Mesures

## Suivi

**9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur***



*Boulaie pubescente tourbeuse de plaine installée sur sol acide et engorgé.*

*Habitat pionnier des milieux humides à tourbeux et acidiphiles, pauvres en éléments nutritifs, où la tourbe présente plus de 15 cm d'épaisseur.*



P. HAT

## Répartition

Habitat rare en région Centre et localisé sur le site uniquement dans le périmètre de la réserve naturelle de Chérine

## Espèces guides

*Sphaignes, Bouleau pubescent*

## Localités sur le site

1

## Surface (ha)

2,3

## Priorité

Forte

Nouvel habitat connu sur le site.

## Etat de conservation

Cet habitat est en bon état de conservation mais reste potentiellement menacé par le développement des saules.

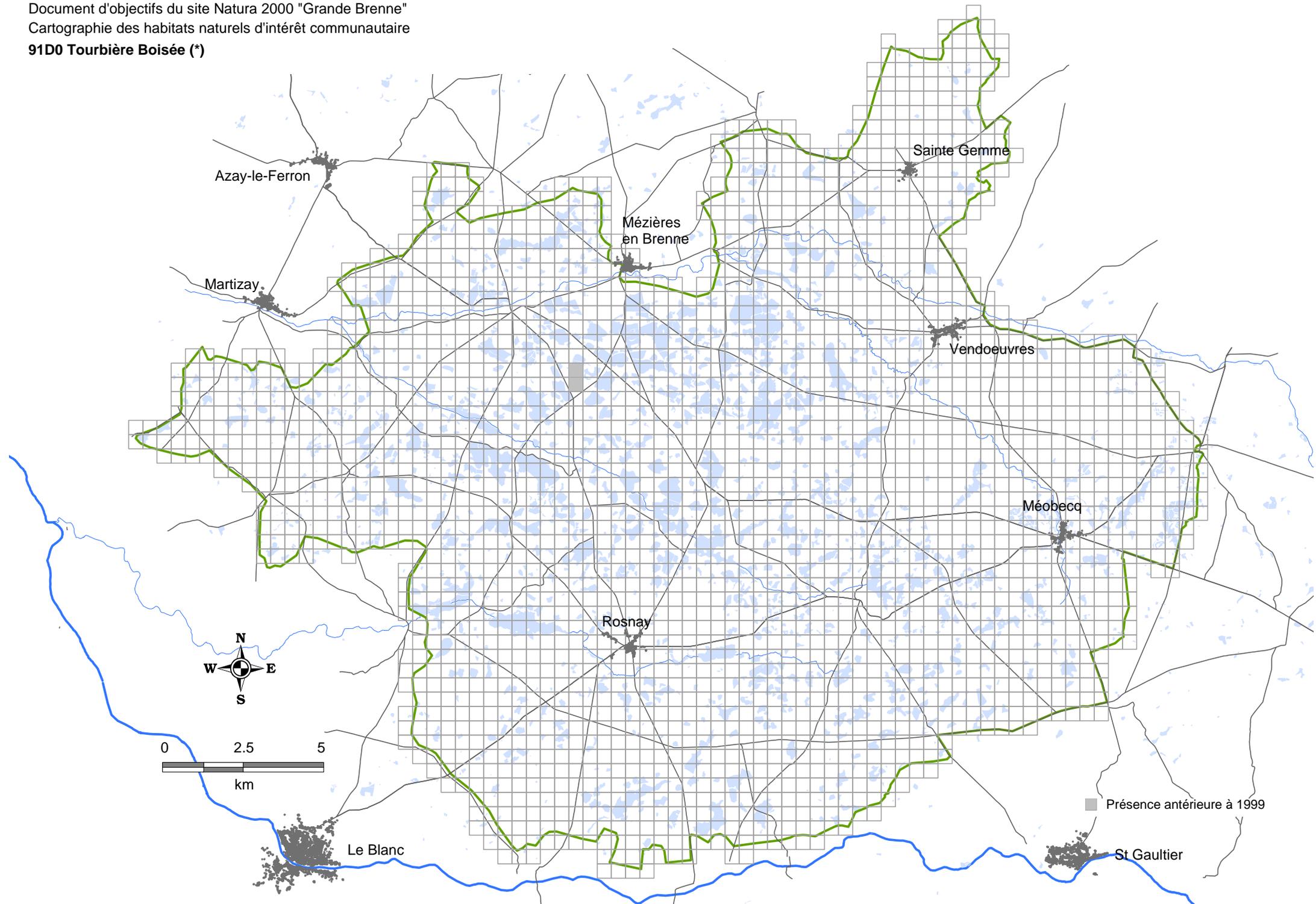
## Préconisations

- ♦ maintenir l'hydromorphie du milieu et la circulation de l'eau,
- ♦ limiter le développement des saules,
- ♦ pratiquer des éclaircies ponctuelles.

## Mesures

## Suivi

Document d'objectifs du site Natura 2000 "Grande Brenne"  
Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire  
**91D0 Tourbière Boisée (\*)**



# Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)

Code Natura 2000  
91E0\*

Code CORINE  
44.3

Le peuplement arborescent est dominé par l'Aulne glutineux et le Frêne commun, l'Orme est parfois bien présent (notamment l'Orme lisse). La strate herbacée est caractérisée par la présence des espèces mésohygrophiles.

L'habitat se développe ici sur des sols riches régulièrement inondés en période hivernale mais un peu éloigné de l'eau en période estivale. Cette formation occupe des surfaces limitées le plus souvent restreintes à un linéaire en bordure des ruisseaux et de la rivière. Par endroits, elle peut s'étendre un peu plus largement lorsque les conditions hydriques le permettent et que les parcelles avoisinantes ne sont pas exploitées.



PNR Brenne

## Répartition

Habitat le plus souvent linéaire de faible largeur situé essentiellement sur les bords de la Claise et de l'Yoson.  
Peu représenté en Brenne du fait de la faiblesse du réseau hydrographique.

## Espèces guides

*Aulne glutineux*, *Frêne commun*, *Orme champêtre*, *Houblon*, *Douce amère*, *Viorne obier*, *Lathrée clandestine*

## Localités sur le site

3

## Linéaire (m)

1240

## Priorité

Forte

Linéaire très sous-estimé et très peu prospecté depuis 1998.  
Observations en 1998 : 5.

## Etat de conservation

Ce mince rideau de végétation est présent sur plusieurs cours d'eau de Brenne mais très rare sous une forme plus large. Le développement de l'habitat paraît difficile à la suite des différents curages-reprofilages, contrôle des débits, etc. (difficultés d'accès à l'eau).

## Préconisations

- ♦ conserver et exploiter avec modération les essences feuillues indigènes caractéristiques de l'habitat,
- ♦ conserver les arbres vieux, morts ou fissurés,
- ♦ conserver les boisements alluviaux et ne pas les convertir ni y pratiquer de coupes rases,
- ♦ conserver ou restaurer un régime hydraulique proche du régime naturel,
- ♦ conserver une bande non cultivée le long des cours d'eau et éviter le pâturage,
- ♦ favoriser le rajeunissement des aulnaies rivulaires,
- ♦ n'implanter en bordure de cours d'eau que les végétaux autochtones,
- ♦ préserver la végétation remarquable et lutter contre les espèces invasives (notamment les bambous).

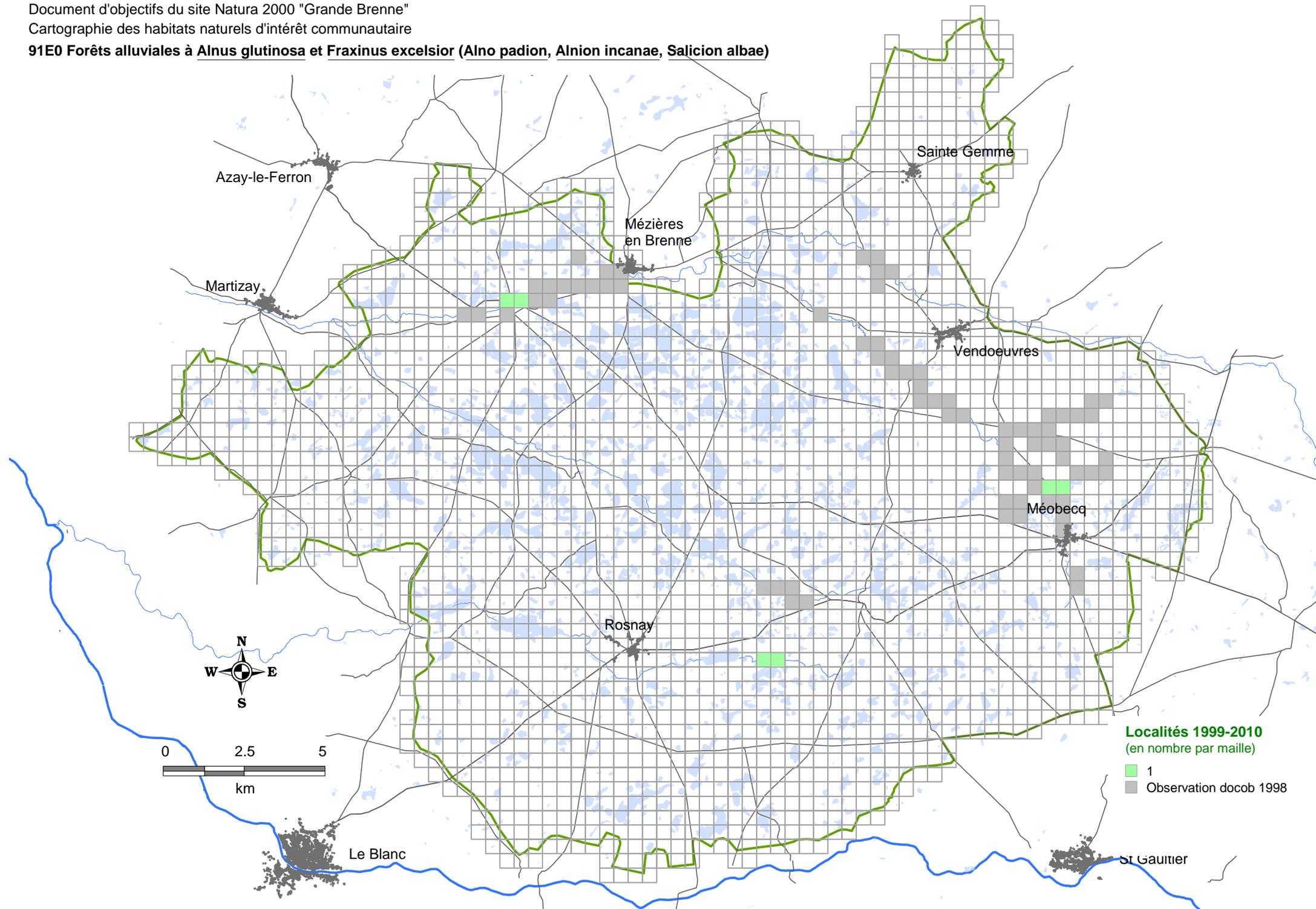
## Mesures

## Suivi

Composition floristique  
- conservation optimale : dominance de l'Aulne ou du Frêne, présence de laïches  
- suivi : relevés de végétation

Modes de gestion  
- conservation optimale : mode de gestion compatibles avec l'habitat  
- suivi : relevés des événements particuliers (coupe, éclaircies...)

Surface de l'habitat  
- conservation optimale : augmentation de la surface et/ou du linéaire  
- suivi : estimation de la surface/linéaire de l'habitat par photographies aériennes



# Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* & *Quercus pyrenaica*

Code Natura 2000  
9230  
Code CORINE  
41.65

Groupement forestier clair sur sol sec et acide, bien drainé. Le mélange Chêne pédonculé-Chêne tauzin correspond à l'évolution de la phase pionnière à Chêne tauzin seul vers un stade transitoire.

L'habitat se décompose en deux associations ; en Brenne, au *Betulo-Quercetum pyrenaicae* (9230-2) initialement identifié en 1998 pourrait s'ajouter l'association de l'*Asphodelo albi-Quercetum pyrenaicae* (9230-1).



## Répartition

Ce type d'habitat se rencontre dans le Bassin aquitain, Poitou-Charentes, Limousin, Pays de Loire, Centre, avec quelques avancées vers la Bretagne, le pays d'Othe, l'Île-de-France, l'Allier... Très localisé en Brenne sur des surfaces résiduelles, proche de la limite nord-est d'aire de répartition.

## Espèces guides

*Chêne tauzin*, *Chêne pédonculé*, *Chêne sessile*, *Bouleau verruqueux*, *Fougère aigle*, *Canche flexueuse*, *Chèvrefeuille des bois*, *Sabline des montagnes*

## Localités sur le site

## Surface (ha)

## Priorité

Moyenne

Observations en 1998 : 5.

L'habitat n'a pas été prospecté depuis 1998.

## Etat de conservation

Habitat très dégradé.

Seuls quelques bosquets subsistent entre Rosnay et Migné, issus le plus souvent d'une exploitation en taillis. Le Chêne tauzin tend à se réfugier dans les haies.

Une étude spécifique de cette végétation et de son étendue en grande Brenne serait à mener.

## Préconisations

- ◆ coupe rase de taillis puis régénération naturelle,
- ◆ évolution vers la futaie,
- ◆ éventuellement, protection contre le grand gibier,
- ◆ maintenir une pression de chasse en rapport avec les objectifs de régénération naturelle.

## Mesures

## Suivi

Composition floristique  
- conservation optimale : présence d'un cortège d'espèce héliophiles bien développé

Document d'objectifs du site Natura 2000 "Grande Brenne"  
Cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire  
**9230 Chênaies galicio-portugaises à *Quercus robur* et *Quercus pyrenaica***

